GUILLAUME BAUTRU

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Académiciens bibliophiles. — Série d'études publiées dans le *Bibliophile français*. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1872-1873.

La Bretagne à l'Académie française. — Série d'Études en publication dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Nantes, V. Forest et Grimaud, depuis 1873.

Le Chancelier Pierre Séguier, second protecteur de l'Académie française. — Études sur sa vie privée, politique et littéraire, et sur le groupe académique de ses familiers et commensaux. Paris, Didier, 1874 in-8, et 1876, in-18.

Jean de Silhon, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française. Paris, Dumoulin, 1876, in-8.

Jean Ogier de Gombauld, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française. Paris, Aubry, 1876, in-8.

Jean-François-Paul Lefebvre de Caumartin, évêque de Vannes, de l'Académie française, etc. Vannes, veuve Galles, 1876, in-8.

La Presse politique sous Richelieu et l'académicien Jean de Sirmond, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française. Paris, Baur, 1876, in-8.

Marin Leroy de Gomberville, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française. Paris, Claudin, 1876, in-8.

Étude sur la géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1874, in-8, cartes.

Esquisse d'un projet d'une bibliothèque historique de la Bretagne. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1875, in-8.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Chapelain vengé, 1 vol., avec lettres et poésies inédites.

Un bourgeois lettré au XVII[e] siècle. Valentin Conrart, 1 vol., avec lettres et poésies inédites, en collaboration avec Ed. de Barthélemy.

La Cour académique du Palais-Cardinal, 2 vol. in-8.

LE MANS. — TYP. ED. MONNOYER. — AOUT 1876.

GUILLAUME BAUTRU

COMTE DE SERRANT

L'UN DES QUARANTE FONDATEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1588-1665)

PAR

René KERVILER

Ancien élève de l'École Polytechnique, Auteur des *Études sur le groupe académique du chancelier Séguier*,
Membre des principales Sociétés savantes de l'Ouest,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Société d'Agriculture,
Sciences et Arts de la Sarthe

PARIS

LIBRAIRIE MENU, ÉDITEUR DU *CABINET HISTORIQUE*

7, QUAI MALAQUAIS, 7.

1876

Extrait du *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*

Et tiré à **100** exemplaires.

A M. HENRI CHARDON

AVOCAT

Vice-Président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts
de la Sarthe.

MONSIEUR,

Nos deux études complémentaires sur l'académicien manceau Marin Cureau de la Chambre, médecin et commensal du chancelier Séguier, ayant donné naissance à notre commerce littéraire, vous avez bien voulu me demander si, parmi les académiciens familiers de Richelieu dont je prépare l'histoire, pour composer une monographie de la Cour académique du Palais-Cardinal, *ne se remarquait point quelqu'un de vos compatriotes. Je rencontre précisément parmi les favoris de l'Éminence une figure très-originale qui se rattache par plusieurs liens à votre province. C'est celle de Guillaume Bautru, comte de Serrant, en Anjou, dont l'arrière-grand-père fut sénéchal de votre Château-du-Loir, et dont le grand-père, les oncles et les cousins furent seigneurs de Matras, petite localité située aussi chez vous, en Chahaignes, et dont ils portèrent*

le nom. L'étude attentive de sa carrière politique et de sa vie intime m'a paru d'autant plus opportune en ce moment, que la couronne, si bien méritée d'ailleurs, récemment décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres au Dictionnaire historique de Maine-et-Loire, *a consacré plusieurs erreurs fort graves échappées, sur ce sujet, à l'érudition du savant archiviste d'Angers. Il importe d'en indiquer la rectification. Permettez-moi, Monsieur, de vous offrir ce rapide essai comme un témoignage de la sympathie qu'ont inspirée depuis longtemps votre personne et vos travaux*

A votre très-obéissant et dévoué

René Kerviler.

Saint-Nazaire-sur-Loire, ce 15 juin 1875.

L'unité du travail, la durée du zèle, la persévérance de la passion, l'ardeur de la convoitise et l'honnêteté du but... Voilà comme on réussit quelquefois dans le monde. CUVILIER-FLEURY.

(*Études historiques*)

GUILLAUME BAUTRU

COMTE DE SERRANT

L'UN DES FONDATEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1588-1665)

I

Introduction. — Jeunesse et famille de Bautru. — Mariage malheureux. — L'affaire des Ponts-de-Cé. — Bautru à la cour. — Satires et bastonnades. — L'*Onosandre*.

(1588-1624)

Guillaume Bautru, comte de Serrant, conseiller d'État ordinaire, introducteur des ambassadeurs, envoyé du roi en Angleterre, en Espagne et en Savoie, ambassadeur vers l'archiduchesse de Flandre, et, de l'aveu de tous les biographes, l'homme le plus célèbre de son temps par ses bons mots et par l'agrément de son esprit, fut membre de l'Académie française dès sa fondation, quoiqu'il n'eût rien écrit ou du moins rien livré sous son nom à la publicité. Si nous ajoutons que ses talents conciliateurs et séduisants, dans les diverses négociations dont il fut chargé, en firent un des aides les plus appréciés des cardinaux de Richelieu et Mazarin, et que sa conduite brillante devant l'ennemi lui valut plus d'une fois de flatteuses mentions dans la *Gazette de France*, les principaux traits de sa physionomie prendront déjà un relief assez vivement accusé.

On peut trouver bien des motifs de critique ou de blâme

dans les procédés violents du premier ministre de Louis XIII ; mais on doit reconnaître que sa politique a véritablement constitué la France et que les hommes qui, formés à son école, ont continué directement ou partagé son œuvre, ont bien mérité de la reconnaissance des siècles futurs : car Mazarin, son meilleur et plus illustre disciple, a définitivement élevé, sur les fondements jetés par Richelieu, l'édifice de la grandeur française. Si, profitant aujourd'hui du fruit de leurs travaux, nous analysons avec une critique souvent sévère les moyens mis en pratique par ces puissants génies ; si nous blâmons quelquefois leurs actes de rigueur, parce que nous ne nous plaçons pas assez au point de vue de la société de ce temps, et que nous ne vivons plus de sa vie, nous devons du moins nous incliner devant la grandeur des résultats, et trouver digne de notre étude la vie des hommes dévoués qui, comme les Bautru, les Servien, les Charnacé, les Brûlart,... contribuèrent au succès d'une entreprise aussi patriotique.

Il ne faut cependant pas s'exagérer le rôle politique de Bautru qui, à une certaine époque et en particulier sous la régence d'Anne d'Autriche, devint une espèce de plaisant de cour, dont les reparties et les bons mots faisaient les délices de la ville et des provinces, comme de nos jours ceux de certain député qui doit la plus grande partie de sa réputation aux saillies que les petits journaux veulent bien lui attribuer. C'est pour cela sans doute que la *Biographie universelle* de Michaud, après l'abbé d'Olivet et bien d'autres auteurs sérieux, a traité fort dédaigneusement le spirituel académicien ; mais ces biographes, remarque avec raison M. Jal dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, ont mal connu le comte de Serrant, qui fut un des plus intimes amis du savant Ménage son compatriote. Or Ménage ne pouvait être l'intime ami d'un homme dont l'unique mérite eût consisté à débiter des plaisanteries et des pointes, à jouer dans le monde le rôle de baladin, à imaginer de grotesques

amusements, et à dégrader son caractère pour plaire à ses hôtes ou aux puissants du jour. Richelieu ne l'eût certes pas employé dans d'importantes et nombreuses négociations et Mazarin n'eût pas continué à lui accorder sa confiance, si la valeur réelle de Bautru ne les eût engagés à user de ses services, malgré les quolibets dont les envieux de sa faveur se plaisaient à l'accabler. D'ailleurs notre académicien et son frère Nogent qui partage en général près des biographes le même dédain, furent plusieurs fois cités à l'ordre du jour des armées du roi. Cela fait pardonner bien des choses ; et nous estimons avec M. Jal que les bouffons ne sont pas ordinairement des braves.

Qu'on ne s'y trompe pas, du reste. Cette étude, dont le but est de placer la physionomie de Bautru sous son véritable jour, n'a pas la prétention de se présenter comme un acte de réhabilitation complète. La conduite de Bautru fut souvent condamnable ; bien des traits de son caractère donnent prise à la plus sévère critique ; et nous ne lui ménagerons, en biographe impartial et consciencieux, pas plus le blâme que les éloges.

La famille des Bautru, originaire d'Anjou, a donné à l'Etat, dit Moréri, « plusieurs personnes d'esprit recommandables par d'illustres emplois. » Elle dut sa principale illustration à Guillaume : nous trouvons en effet peu de noms connus avant lui parmi ses ancêtres, et nous verrons plus tard ses filles et ses nièces s'unir aux Colbert, aux Lauzun, aux Biron, aux Rohan, aux d'Estrées ; les plus illustres parmi les ducs et pairs, se feront honneur de rechercher cette alliance.

Il est vrai qu'un envieux de l'illustration rapide des Bautru, le sieur Guillard, dont le *Cabinet historique* a publié les notes, il y a quelques années, s'avisa vers la fin du XVIIe siècle de s'égayer sur leur origine. Selon lui, leur premier ancêtre connu était un gantier de Vendôme qui vint s'établir à Angers dans le courant du XVe siècle et dont un fils, reçu avocat, eut plusieurs enfants parmi lesquels on compta un

lieutenant de la prévôté de la ville. Un fils de ce lieutenant serait devenu conseiller au Grand Conseil : de là les premières traces de la noblesse de la famille, uniquement due à un office de secrétaire du roi et à des charges de judicature (1). Quoi qu'il en soit, si la noblesse des Bautru fut acquise par la robe, elle fut, dit un apologiste, conquise par l'épée ; car ils comptèrent bientôt trois lieutenants généraux et plusieurs officiers tués à l'ennemi. Au surplus, le grand Colbert ne descendait-il pas d'un marchand drapier ?

Ce qu'il y a de certain, d'après les patientes recherches de M. Célestin Port, consignées en son *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire* (2), c'est que le grand-père de Guillaume, Maurice Bautru, sieur de Matras, en Chahaignes, dans le Maine, et fils de Philippe, sénéchal de Château-du-Loir, se trouvait pauvre étudiant à Angers vers l'année 1620 : qu'il entra comme précepteur chez Me François Lebret, juge de la prévôté, et qu'il s'acquit promptement l'estime de son protecteur. Celui-ci lui procura, en 1547, la charge de lieutenant

(1) Voy. *Cabinet historique*, t. VI. 1860.

(2) Paris, Dumoulin ; et Angers, Lachèse, Ier vol. (A-C), 1874, grand in-8°. — Nous ne voyons pas que le savant archiviste ait fait usage dans ses notices sur les Bautru, de plusieurs renseignements curieux donnés par Guillard. Nous les ajouterons aux siens, parmi lesquels nous relèverons quelques erreurs ou confusions malheureuses, en particulier le second mariage de Guillaume II Bautru, qui ne fut jamais capitaine des gardes de la Porte, avec Marie Collon, en 1627. Ce fut son frère Nicolas, comte de Nogent, qui épousa Marie Collon : aussi, Armand Bautru qui épousa, en 1633, Diane de Caumont de Lauzun et fut tué au passage du Rhin en 1672, n'est-il pas fils de l'académicien, comme le dit M. Port, mais de Nicolas, son frère. — Nous profiterons aussi des excellents documents consignés par M. Jal dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*. On sait encore que Ménage a donné sur les Bautru, sur leur généalogie et sur leur famille, de longs détails, dans son livre, assez rare aujourd'hui, intitulé : *Vita Petri Ærodii, questoris regii Andegavensis, et Guillelmi Menagii*, 1675, in-4°, qui fut supprimé après sa mort. Enfin, les recueils manuscrits du fonds Clérembault (*Bibl. nat.*), de la correspondance de Chapelain (*Ibid.*), et ceux des portefeuilles Conrart (*Bibl. de l'Arsenal*), nous ont fourni beaucoup de renseignements peu connus ou inédits.

de la prévôté, puis celle du juge des cens du duché d'Anjou, et lui donna sa fille Françoise, en 1558, après la mort d'une première femme nommée Guyonne de Blavon. Ce Maurice Bautru qui était protestant, se distingua par son esprit, composa plusieurs ouvrages qui n'ont malheureusement pas vu le jour, et mourut le 21 janvier 1565, laissant de ses deux femmes trois fils qui portèrent son nom avec honneur. Celui du premier lit, Jean seigneur de Matras, mort le 23 août 1580, à l'âge de quarante ans, fut, s'il faut en croire Antoine Loisel et La Croix du Maine, une des lumières du barreau du Parlement de Paris (1) ; comme son père, il laissa plusieurs écrits français et latins qui n'ont pas été imprimés. Des deux fils du second lit, l'aîné Guillaume, sieur de Chérelles, père du futur académicien, fut conseiller au Grand Conseil et grand rapporteur de la Chancellerie de France, après avoir abandonné la carrière des armes à la suite d'une sérieuse blessure ; et le second, René Bautru, d'abord avocat à Angers puis au Parlement de Paris, devint en 1580 assesseur au présidial d'Angers puis maire de cette ville en 1604. C'est de lui très-probablement que parle d'Aubigné dans la *Confession de Sancy* (2).

La plupart des biographes ont affirmé jusqu'ici que Guillaume et René laissèrent seuls une postérité : mais c'est là une regrettable erreur, car Ménage dans sa *Vie de Pierre Ayrault*, a signalé la descendance du brillant avocat seigneur de Matras. Il est vrai que cet ouvrage est écrit en latin et

(1) Voyez La Croix du Maine et Loisel au *Dialogue des avocats*. M. Cél. Port cite en particulier ce passage de Loisel : « Bautru voloit d'une plus grande aile qu'eux tous. Je ne diray point qu'il fust plus docte qu'aucun d'eux ; mais il avoit la langue mieux pendue, et, s'il faut le dire, plus angevine. »

(2) *La Confession* le fait assister à l'exorcisme d'une démoniaque nommée Marthe, qui se disait possédée des diables Astaroth et Belzébud : et, sans l'usage du bâton qu'il avait en main, il aurait été, dit l'auteur, cruellement frappé par ce dernier, malgré les belles objurgations qu'il lui faisait en grec.

que peu de compilateurs ont eu le courage de l'aborder : il nous apprend que Jean Bautru laissa au moins un fils nommé Jean comme lui, qui fut bailli de Vendôme, puis maître des requêtes de la maison de la reine, se maria et mourut au Mans, laissant plusieurs enfants dont l'un, Jacques, également marié dans la cité mancelle, fut conseiller au parlement de Rouen (1). Mais cette branche des Bautru qui s'éteignit bientôt, car Jacques mourut jeune ne laissant qu'une fille, fit moins de bruit que ses cadettes, dont les membres, dit l'Angevin La Pinelière dans la préface de son *Hippolyte*, « devoient devenir l'admiration des seigneurs et des princes et les délices de toute la cour. » Elle passa presque inaperçue.

René eut trois fils qui ont laissé des traces sérieuses dans les Mémoires du temps (2). L'aîné, Charles Bautru, connu sous le nom de prieur de Matras, composa des *Éclaircissements sur l'Eucharistie* qui ne sont pas sans mérite : il ne le cédait en rien, pour le talent de dire des bons mots, à son cousin le comte de Serrant, et la chronique de Tallemant des Réaux est riche en historiettes gauloises dont il fut le héros. Son cadet, Adam Bautru, sieur de Chérelles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et premier capitaine au régiment de la couronne, est appelé par Ménage « un second Montagne » : il composa des épigrammes et des sonnets, et son dernier frère Christophe, sieur de la Roullerie, fut lieutenant d'artillerie puis capitaine de vaisseau. « Tous les trois, dit Tallemant, ont été fort plaisans en leur espèce (3). »

(1) Voy. Ménage, *Vita Petri Ærodii et Guillelmi Menagii*, pp. 37 et 139. — Nous remercions M. Henri Chardon d'avoir eu l'obligeance de nous signaler ce passage.

(2) René avait épousé Perrine Ligier de la Menautière, et mourut à Paris le 5 mars 1628. (Jal, *Dict. crit.*)

(3) Voy. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, p. 137, etc. — Ni M. Jal ni M. Port ne signalent le sieur de la Roullerie. Nous trouvons dans les catalogues d'autographes de M. Laverdet une ordonnance de Louis XIII, contre-signée Brûlart, du 15 février 1623 « pour le payement à faire sur

On voit d'après ce court exposé, que presque tous les Bautru s'occupaient de littérature, et l'on ne s'étonnera point si l'un d'eux parvint un jour aux honneurs académiques.

Les fils de René n'ayant pas contracté mariage, l'espoir de la famille se reporta presque tout entier sur les fils de Guillaume Ier, qui commença la grande fortune de sa maison en achetant les terres de Louvaines et du Percher. Deux de ses fils, Guillaume II, comte ou plutôt baron de Serrant, et Nicolas, comte de Nogent, que l'on confond beaucoup trop souvent ensemble (1), répondirent brillamment à ces espérances et jetèrent un vif éclat sur leur nom. Lui-même était, du reste, par la haute situation de sa magistrature et par son mariage avec Gabrielle Louët, fille d'un lieutenant général d'Anjou (2), fort connu dans le monde politique et littéraire.

ses épargnes au sieur Beautru, lieutenant en son artillerie du Lyonnois, d'une somme de 12.000 l., pour lui donner les moyens de continuer la dépense qu'il fait en sa cour. »

(1) C'est ce qui a causé l'erreur de M. Cél. Port. — Dans les mémoires contemporains, Guillaume est presque toujours appelé Bautru, et son frère Nicolas n'est connu que sous le nom de Nogent. C'est Nogent qui fut capitaine de la porte du roi, et non pas Bautru de Serrant. Ils eurent un autre frère que le pamphlétaire Guillard appelle Le Percher, et deux sœurs : « l'une qui fut mariée, dit-il, à Darouis (d'Harouys), duquel mariage est sorti Darouis d'à présent, voleur de la Bretagne (Il était trésorier général des Etats) ; l'autre, qui épousa un frère de Péréfixe, archevêque de Paris. » Ce Le Percher s'appelait réellement Jean Bautru, sieur du Percher, et fut tué au siége de Clermont en 1616.

(2) Nous trouvons à la Bibliothèque nationale, au IVe volume des *Mélanges de Clairembault* (1061, f° 159), son contrat de mariage dont voici le préambule (9 mai 1584) :

« Le mercredy, neufviesme jour de may, l'an 1584, après midy, en la Cour du Roy, nostre Sire, à Angers, et de Monseigneur duc d'Anjou en droit. Par devant nous, Mathurin Grudé, notaire de ladite cour, personnellement etably : noble homme Guillaume Bautru, sieur de Chérelles, grand Rapporteur de France, Conseiller au Grand Conseil du Roy, fils de deffunct noble homme Maurice Bautru, vivant sieur de Matras et de Chérelles, aussi Conseiller du Roy et Lieutenant en la Cour de la prévosté de cette ville d'Angers, Conservateur des priviléges royaux de l'Université d'Angers, et juge des cens d'Anjou, et de Damoiselle Le Bret, aussi présente et établie dans ladite Cour, demeurant à Angers, d'une part ; —

C'est à lui qu'Édouard Du Monin adresse des vers latins et français dans son *Uranologie.* Il le nomme Bautrieu et en latin *Bautrieus :* « A. M. G. Bautrieu, sieur des Matras, grand rapporteur au Privé Conseil (1). »

On trouve peu de renseignements sur l'enfance et sur la première jeunesse de Guillaume II, le futur académicien ; sa notoriété était cependant assez grande pour que Bayle l'ait fait figurer dans son *Dictionnaire critique*, honneur qu'il prodigue peu aux personnages du xviie siècle ; on sait seulement qu'il naquit en 1588, à Angers, ou, selon d'autres auteurs, à Paris ; et qu'il se maria de fort bonne heure, car son fils Guillaume III, plus tard maître des requêtes et chan-

Et Damoiselle Marguerite de Querlavoine, veuve de deffunct N.-H. Clément Louet, vivant lieutenant général d'Anjou, maistre des Requestes ordinaire de la Reine Mère et de Monseigneur, et de Damoiselle Gabrielle Louet, sa fille, et dudit deffunct, sieur lieutenant, demeurant audit Angers, d'autre part ; — Soumettant lesdites parties respectueusement et confessant avoir cejourd'huy, en traitant le mariage futur d'entre ledit sieur Bautru et ladite Gabrielle Louet, fait et par ces présentes font les accords, promesses, actions et conventions qui s'ensuivent : C'est à sçavoir que ledit sieur Bautru, du vouloir et consentement de Damoiselle Guyonne de Blavon, son ayeulle, et de ladite Le Bret, sa mère, a promis prendre à femme et espouse ladite Gabrielle Louet : et laquelle Gabrielle Louet, aussy avec le vouloir, autorité et consentement de ladite de Querlavoine, sa mère, et de N.-H. René Louet, son frère aisné, Conseiller du Roy et Lieutenant particulier de M. le Lieutenant de M. le Sénéchal d'Anjou et de N. H. Hector Louet, aussy son frère, a promis de prendre à mary et espoux ledit sieur Bautru, et iceluy mariage solemniser en face de Sainte Eglise Catholique, quand l'un en sera requis par l'autre. — En faveur duquel mariage, ladite de Querlavoine a promis de bailler auxdits futurs conjoints, dès le jour des espousailles, la somme de sept mille trois cent trente-trois escus un tiers, évalués à la somme de 22,000 livres tournois, en avancement de droit successif, qui compète et appartient, peut et pourra compéter et appartenir à ladite Gab. Louet, en la succession future de ladite de Querlavoine, sa mère, etc., etc. »

(1) M. Cél. Port se trompe en disant que c'est lui qui a été introduit par La Mothe le Vayer dans l'*Hexaméron rustique* sous le nom de *Racémius*, par une allusion plaisante au mot grec Βοτρυς, qui veut dire grappe de raisin. Racémius est Guillaume Bautru, notre académicien, car il parle de ses ambassades en Espagne (Voir au dernier § de notre étude).

celier de Philippe d'Orléans, vint au monde en 1617, ou même, s'il faut en croire une mention de la *Gazette de France*, en 1607 (1). Dans ce dernier cas, Bautru se serait marié dès l'âge de dix-huit ans. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fut pas heureux en ménage.

Il avait épousé Marthe Bigot, fille d'un maître des comptes, Louis Bigot, sieur de Gastines (2). Elle n'aimait point le monde, sortait peu, et, rapporte Tallemant, on la donnait pour exemple aux autres en disant : « O la bonne mesnagère ! » Mais, ajoute le chroniqueur, « si elle ne sortoit point, c'est qu'elle avoit son galant chez elle (3), » et sa conduite n'était rien moins que régulière. Elle s'oublia même avec un des valets de sa maison, et Bautru, qui s'attendait à trouver d'impitoyables railleurs parmi ses envieux, outre qu'il n'avait pas le cœur tendre, se hâta, remarque pittoresquement M. Jal, d'aller au-devant des plaisanteries en s'immolant lui-même. Bayle raconte qu'il eut le crédit, pour se venger de sa femme par un procès criminel qui la déshonorait, de faire condamner le valet à la corde. Le malheureux fut seulement envoyé aux galères, parce qu'il prouva que son maître s'était en partie fait justice en le frappant sans ménagement et en le laissant pour mort. Guillard et Tallemant parlent même d'une autre vengeance très-rabelaisienne, et ajoutent que le jeune Guillaume III fut élevé jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sans que son père voulût le reconnaître. Il n'y consentit que « lorsqu'il sceut qu'il juroit Dieu mieux que luy ! » On en fit à vingt-

(1) La *Gazette de France* du 19 septembre 1711 dit que Guillaume III vient de mourir à quatre-vingt-treize ans. M. Jal pense qu'il faut lire quatre-vingt-trois ans.

(2) Guillard prétend que ce Louis Bigot, sieur de Gastines, n'était « qu'un fermier de plusieurs fermes auprès de Saumur et de Montreuil-le-Bellay. » (*Cab. hist.*) Il était bel et bien maître des comptes, et selon toute vraisemblance, de la grande famille Bigot, anoblie par Charles V, qui a produit tant de rameaux en Berry, en Bretagne, en Touraine et en Vendomois.

(3) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, *loc. cit.*

deux ans un intendant de Touraine. Marthe Bigot vécut longtemps dans la misère à Montreuil-Belay, en Anjou, dans une maison de son père, où son mari l'avait reléguée ; plus tard, en 1644, à l'époque du mariage de son fils, Bautru lui permit d'aller habiter le château de Serrant, dont il avait acheté la baronnie en 1636 ; mais elle ne vint jamais à Paris.

Des Réaux prétend que ce fut à la suite de cette séparation que Bautru se défit d'une charge de conseiller au Grand Conseil pour suivre la cour. Mais le médisant chroniqueur nous semble ici mal informé. C'est le père de Bautru, nommé Guillaume comme lui, qui était conseiller au Grand Conseil. Bautru ne devint conseiller d'État que beaucoup plus tard, lorsqu'il eut rendu d'importants services au cardinal de Richelieu, et nous avons tout lieu de croire que sa jeunesse fut consacrée à la carrière des armes, car on a de lui un portrait gravé par F. Picart, qui le présente jeune encore, au temps de ses caravanes militaires, et revêtu de la cuirasse. Au-dessous de ce portrait, sont gravées les armoiries de la famille : *D'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une tête de loup arrachée de même* (1).

Quoi qu'il en soit, nous trouvons Bautru à la cour de la régente Marie de Médicis, en situation de se préparer un bel avenir. Le maréchal d'Ancre l'aimait beaucoup, et « s'il n'eust pas esté tué, dit Tallemant, il luy alloit faire une affaire qui luy eust valu dix mille escus de rente. » Quelle était cette affaire, le chroniqueur n'a pas jugé à propos de nous le laisser soupçonner ; mais le jeune Guillaume avait assez de ressources dans son esprit pour ne pas se laisser désarçonner

(1) M. Célestin Port remarque que ces armoiries avaient dû être modifiées par une alliance, car l'ancien écu, en particulier celui de René Bautru, deuxième fils de Maurice, portait « d'argent au chevron de gueules accompagné de trois roses de même, deux en chef et une au dedans du chevron, et d'une tête de loup arrachée de sable, en pointe. » (*Dict. hist. de Maine-et-Loire.*)

par la fortune. On sait que pendant la faveur de Concini, ou mieux de *Conchine* comme on disait alors, Richelieu commença sa carrière de ministre ; il eut pendant quelques mois la gérance d'une charge de secrétaire d'État ; et tout porte à croire que, dès cette époque, il remarqua tout le parti qu'il pourrait un jour tirer des talents de Guillaume. On sait aussi comment les espérances des amis de la Reine furent renversées dans cette funèbre journée du 24 avril 1607, où Luynes devint premier ministre par l'assassinat du maréchal d'Ancre.

Malgré leur disgrâce, Bautru resta attaché aux partisans de Marie de Médicis ; et cette constance fut une des causes de sa future faveur. A la malheureuse affaire de Ponts-de-Cé, le 7 août 1620, il commandait un régiment d'infanterie au service de la reine mère, et il ne tint pas à lui que la déroute ne se changeât en victoire. Mais tous les partisans n'étaient pas aussi braves. — « Pour des gens de pré, Madame, disait Bautru à Marie de Médicis, en voilà assez : pour des gens de cœur, c'est une autre affaire. » — Il commençait déjà à semer çà et là des mots piquants : « Quelqu'un qui estimoit fort M. de Jainchère qui avoit quelque employ en cette guerrette, luy dit : — Qu'est-ce qui est plus hardy que Jainchère ? — Les fauxbourgs d'Angers, répondit-il, car ils ont tousjours esté hors la ville et luy n'en est pas sorty. — Et vers le mesme temps, jouant au piquet à Angers contre un nommé Goussaut, qui estoit si sot que pour dire sot on disoit Goussaut, Bautru vint à faire une faute et en s'escriant dit : — Que je suis Goussaut ! — Vous estes un sot, luy dit l'autre. — Vous avez raison, respondit-il, c'est ce que je voulois dire (1). » Ces reparties couraient par le monde, et Bautru passait déjà pour un des plus spirituels parmi les gens de cour.

« La droslerie des Ponts-de-Cé, » comme l'appelle Des

(1) Tallemant, *Historiettes*, t. II, p. 129

Réaux, fut une véritable déroute sans résistance sérieuse. La reine mère avait cependant réuni sur ce point huit ou dix mille hommes, rassemblés par tous ceux que la faveur croissante de Luynes et de ses deux frères avait irrités : mais cette petite armée commandée nominalement par le jeune comte de Soissons et réellement par le duc de Vendôme, était dans un désordre extrême ; et si l'on excepte le brillant combat de cavalerie où Saint-Aignan fut fait prisonnier, on se battit mollement. La ville des Ponts-de-Cé fut emportée en une demi-heure et le château capitula le lendemain. Marie se retira dans Angers avec les débris de ses troupes et envoya Richelieu au roi pour traiter de la paix qui fut signée au bout de quelques jours. Tout ressentiment parut dès lors effacé entre la mère et le fils, entre Richelieu et Luynes : une alliance de famille scella le pacte des deux favoris ; et l'évêque de Luçon maria Mlle de Pont-Courlay, sa nièce (1), à Combalet, neveu du connétable. Tallemant rapporte encore un mot de Bautru à propos de ce mariage : — « Les canons du côtés du roy, prétendait-il, disaient Combalet pendant l'algarade, et ceux du côté de la reine Pont de Courlay. » — Richelieu obtint en même temps la promesse d'un chapeau de cardinal qui ne se fit pas attendre, et quatre ans plus tard, devenu premier ministre après la mort de Luynes, il régnait en maître.

Pendant les quelques années qui s'écoulèrent entre la réconciliation de Marie de Médicis avec son fils, et l'élévation de Richelieu au ministère, Bautru vécut de la simple vie de courtisan et ne se fit connaître que par le tour piquant de son esprit, amusant les uns par ses saillies originales, blessant les autres par ses traits malicieux. Peu lui importait de s'attaquer aux faibles ou aux puissants, pourvu qu'il pût placer un mot. A ce métier, on se fait beaucoup plus d'ennemis que de partisans ; et si M. d'Effiat prit à cette

(1) Marie Vignerot, plus tard duchesse d'Aiguillon.

époque le futur académicien en amitié, MM. d'Épernon et de Montbazon lui firent ressentir assez durement le poids de leur vengeance. « Il n'a jamais pu s'empescher de mesdire, rapporte Tallemant, et comme les chiens ne mordent guères sans recevoir des coups de baston, le pauvre Bautru ne manqua pas d'en avoir, car il n'eut pas la discrétion d'espargner M. d'Épernon (1)... » On raconte qu'il fit courir un petit volume intitulé : *Les hauts faits du duc d'Épernon;* lequel ne contenait que des feuillets blancs. Une allusion cruelle aux affaires de Metz combla la mesure et les Simons, « donneurs d'étrivières de chez le duc, » étrillèrent le médisant d'importance. Mais Bautru plaisantait même sur ses infortunes. Quelque temps après « un de ces satellites passant auprès de luy se mit à le contrefaire comme il crioit quand on le battoit. Bautru ne s'en déflerra point et dit : Vrayment, voylà un bon écho ; il répond longtemps après. »

Une autre fois, le marquis de Borbonne, seigneur qui n'avait guère de réputation pour la bravoure. lui fit à son tour administrer une bastonnade. Notre Angevin, sans s'émouvoir, fit un vaudeville où l'on disait :

Borbonne
Ne bat personne,
Cependant il me bastonne !

et mit ainsi une partie des rieurs de son côté. La première fois qu'il se rendit au Louvre après cette aventure, comme chacun ne savait que lui dire : — « Et quoy, s'écria-t-il, croit-on que je sois devenu sauvage pour avoir passé par les bois ? — A quelque temps de là, Bautru alla voir la Reyne, et il avoit un baston : — Avez-vous la goutte ? luy dit-elle. — Non, Madame. — C'est, dit le prince de Guémené, qu'il porte le baston, comme saint Laurent porte son gril. C'est la marque de son martyre (2). »

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, p. 130.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 131.

Tallemant rapporte encore bien d'autres aventures de ce genre, qui montrent quel abus Bautru faisait de son esprit, et comment il eut fort souvent à s'en repentir. Ce fut, du reste, très-longtemps encore, la mode de se venger de traits mordants par le bâton. Boileau en apprit quelque chose et l'on sait que Voltaire fut roué de coups pour une satire.

Une satire aussi faillit attirer à Bautru un fort mauvais parti de la part de tous les Rohan ; et le prince de Guémené était intéressé, pour l'honneur de sa famille, dans la réplique citée précédemment. L'un des Rohan, Hercules, duc de Montbazon, était un fort sot personnage, prêtant beaucoup à la raillerie et que Bautru ne se faisait faute d'accabler d'épigrammes. Si le médisant se fût contenté de paroles, l'offensé n'en aurait peut-être pas saisi toute la portée : mais Bautru alla beaucoup plus loin, et dans l'édition du *Cabinet satirique* qui parut en 1619, on put lire une pièce de cent dix-huit vers, intitulée l'*Onosandre ou la croyance du grossier*, dans laquelle M. de Montbazon était attaqué directement sous des traits que lui seul pouvait méconnaître. Bautru ne désavoua en aucune façon cette pièce, qui lui fut attribuée tout d'abord : et presque toutes les éditions postérieures du *Cabinet* portent son nom textuel au-dessous du titre de la satire. Rien n'est plus plat ni plus ennuyeux que ce morceau, dit l'abbé d'Artigny dans ses curieux *Mémoires*(1). Nous ne partageons pas complétement cet avis et nous mettrons le lecteur à même de décider la question. Il est vrai que le préambule est assez prosaïque :

Je veux quitter Parnasse et l'Onde Pégasine,
Pour aller faire un tour jusques à Terracine,
Désireux de chanter les buffles au col tors
Ou siffler dans un jonc le prince des butors.
Anes, buses et ducs, tenés moy lieu de Muses.
Ce n'est pas la saison, qu'icy je vous amuse,

(1) *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, par l'abbé d'Artigny. Paris, 1753, t. VI, p. 184.

Compagnes d'Hélicon, à braire les chansons
Qu'un tas de flattereaux font bruire en divers sons
D'*Onosandre* (1), occupé à ne croire qu'un homme
Qui sçait parler latin puisse être gentilhomme (2),
Méprisant Apollon et ses célestes dons
Qui empeschent les gens de vivre de chardons....

Mais on pardonnera cette dureté de vers en faveur de la rime, et l'on remarquera que cela date de 1618, époque où Ronsard était encore en honneur et où le travail de rénovation de Malherbe n'était pas encore arrivé à son épanouissement complet. Le reste de la pièce se lit beaucoup plus facilement, et nous en citerons quelques fragments parmi les passages qui nous ont le plus frappé. C'est en effet la seule pièce de vers connue qui nous reste de l'un des quarante premiers immortels, et l'on avouera qu'à certains égards elle mérite quelque attention.

... Silence par trois fois en la troupe arcadique !
Que l'on cesse aujourd'huy la brayante musique
Dans les champs auvergnacs, et qu'on m'aille chercher
Sept asnes, mais des grands, que je veux écorcher
Pour, sur leur parchemin, escrire la créance
D'Onosandre le grand, prince de l'Ignorance,..
... Qui croit que le grand Cayre est un homme, et les Plines
Des païs esloignés comme les Filippines.....
... Qui tient que Mahomet et les Turcs et les Gots,
Confrères de Calvin, estoient grands huguenots...
... Qui croit que paradis est en forme d'église
Et que le Bucentare est le duc de Venise...
... Mais après celuy cy, menez, menez le boire
Voire sous le licol, ce grand asne en histoire,

(1) *Onosandre*, dérivé du grec : c'est-à-dire l'*homme-âne*.

(2) M. Ed. Fournier, qui a réédité cette pièce dans ses *Variétés littéraires* (collection elzévirienne, t. V, p. 292), remarque avec à-propos que la satire intitulée *Des contreveritez de la cour*, renferme ce passage : « Le duc de Montbazon ne parle que latin. »

Puisqu'il dit que Priam soutint Agamemnon
Les dix ans de son règne, à grands coups de canon ;
Puisqu'il croit que Paris, par qui mourut Achille
Fut tenu sur les fonds des bourgeois de la ville
Qui porte ce nom là, et que le chevallier (1)
Ne doit croire avoir eu cet honneur le premier.....
... S'il parle de Brutus en sa grande action,
Il se plaint que César meurt sans confession,
Et dit la larme à l'œil : Tant de prestres dans Rome
Ont donc laissé mourir sans confesseur tel homme (2) !.....
... Donnés luy des sonnets, odes ou cénotafes
Toutes sortes de vers, il les nomme épitaphes.
L'esclavon, l'arabic, le turc, le bysantin,
Tout langage estranger, il le tient pour latin.....
... Néant moins, on le voit, ce gros asne, ce buffle,
En pourpoint de satin découpé sur le buffle,
Marcher en face d'homme et crier que le front,
Que la bouche, le nez, et les oreilles, font
La créature estre homme. Abus ! il se mesconte ;
La face n'y fait rien. La mer a des poissons
Qui ont nostre visage. En cent mille façons
Nature industrieuse a mis dedans les plantes,
Dans les eaux, dedans l'air, dans les voûtes brillantes
Le caractère humain, qui pour cela n'ont rien
Du feu de Prométhée, ce larcin ancien
Sans lequel on est beste. Apprens, grossier profane,
Qu'on peut en courte oreille estre un bien fort grand asne ;
Mesme on peut estre bœuf en visage de roy, etc.....

(1) Le chevalier Paris.

(2) Toutes ces extravagances n'étaient pas inventées à plaisir, et Tallemant, dans l'historiette de M. de Montbazon, rapporte une foule de traits qui peuvent rivaliser avec ceux-là. Ayant remarqué, par exemple, « qu'en parlant de saint Paul, on adjoustoit : ce grand vaisseau d'élection, il creut que c'estoit un grand vaisseau appelé Election dans lequel cet apostre voyageoit. » (*Hist.*, t. IV, p. 8.) Et ailleurs : « Comme c'estoit un homme tout simple et qui a dit bien des sottises, on luy a attribué et au duc d'Uzès aussy, tout ce qui se disoit mal à propos... Il est constant qu'il a dit à la Reyne qui lui demandoit quand sa femme accoucheroit : — Que ce seroit quand il plairoit à Sa Majesté. » (*Ibid.*, t. IV, p. 16, etc.)

Et la pièce se termine après une description pittoresque de Nabuchodonosor. Les curieux qui possèdent quelques notions de l'histoire de la poésie sous Louis XIII, avoueront qu'il se publiait quantité de plus mauvais vers en 1619. Il est fort regrettable que cette satire qui renferme, il est vrai, quelques passages assez libres, se soit présentée au public en aussi mauvaise compagnie que celle de la plupart des pièces qui composent le *Cabinet satyrique*, recueil graveleux qui fut cependant lu par la cour aussi bien que par la ville. L'*Onosandre* n'était point signé ; mais tout le monde connut bientôt le mot de l'énigme, et ceux qui ne pouvaient décemment produire en public le volume aujourd'hui si recherché par certains bibliophiles, colportaient en manuscrit le portrait du duc de Montbazon. Les envieux de la faveur de Bautru près de la reine mère, n'eurent garde de ne pas attiser le feu qui couvait sous la cendre. On souligna devant le duc plusieurs passages qui le désignaient aux yeux les moins clairvoyants : les initiales M. de M. placées entre deux vers, et l'injurieuse épithète du prince de Béthisy, qui lui avait été déjà ouvertement décernée... Les *Historiettes* de Tallemant rapportent tout le récit de ce scandale, et nous y renvoyons le lecteur. Marie de Médicis, ajoute la chronique, accommoda la querelle avec le bonhomme ; « mais Bautru ne fut pas traité si doucement de la belle-mère que du gendre. Il avoit, dit-on, fait galanteries avec la comtesse de Vertus (1), et il en

(1) Catherine Fouquet, fille du marquis de la Varenne-Fouquet, femme de Claude de Bretagne, comte de Vertus (1590-1670). Elle eut deux fils, MM. d'Avaugour et de Goëllo, et cinq filles, dont les plus connues sont : l'aînée, Mme de Montbazon et Mlle de Vertus. « Elle a de l'esprit, dit ailleurs Tallemant, mais ç'a tousjours esté un esprit déréglé. Elle se mesloit de faire de belles lettres : ce qu'il y a de meilleur c'est des choses qu'elle tire des lettres qu'elle a de Bautru, car on y remarquoit son air. Une fois elle écrivoit à sa fille de Vertus sur je ne sçay quelle froideur qui estoit entre elles, que la grande Ourse et la petite Ourse n'estoient pas si gelées qu'elle... » (*Hist.*, t. IV, p. 2, 3.)

avoit fait des médisances espouvantables. Elle voulut s'en venger et pour cela elle s'adressa au marquis de Sourdis qui luy promit, comme il fit, de luy donner des coups de baston sur le quay de l'escole ; et elle estoit à la Samaritaine pour en avoir le plaisir. Le marquis le traita plus humainement que les Simons, mais il eut pourtant quelques coups... (1). »

Une autre satire du même recueil attribuée par Ménage (2) au futur académicien, est intitulée *l'Ambigu*. C'est un pamphlet virulent, aux détails obscènes, dignes en tout point des pires pièces du *Cabinet satyrique*, et dirigée contre Jean du Perron, frère du cardinal, puis son successeur à l'archevêché de Sens ; nous nous bornerons à en indiquer le titre, car elle n'a jamais été signée, même plus tard, comme le fut la précédente, et son caractère n'est pas de ceux qui supportent l'analyse. Bautru composa sans doute, à cette époque, d'autres pièces qui sont restées inconnues, car Chapelain dit quelque part que son confrère à l'Académie « avoit fait dans sa jeunesse quelques satires fort ingénieuses et qui ont fait grand bruit. » Nous aimons à croire, pour l'honneur de Chapelain, dont la critique était droite et le jugement très-sûr (3), que *l'Ambigu* n'était pas de ce nombre.

(1) Tallemant, *Historiettes*, t. II, p. 132.

(2) *Menagiana*, édit. de 1693, p. 400. — A ce propos, et sur cet autre passage du même recueil : « Il est surprenant que pendant quarante ou cinquante ans M. de Bautru ait remply toute l'Europe de ses railleries et de ses bons mots, pendant qu'il y avoit tant de choses à dire contre luy. *Risum fecit, sed ridiculus fuit* » (*Ibid.*, p. 240), on lit dans l'*Anti Menagiana* : « Ce que M. Ménage dit là de désavantageux à M. de Bautru, n'empêche pas qu'il ne l'ait regardé comme son héros, puisqu'il a pris plaisir à le copier toute sa vie et qu'il a été son écho dans sa salle, laquelle ne retentissoit que des sales équivoques de ce déterminé courtisan. » (*Anti Menagiana*. Paris, 1693, p. 37.) Tout cela prouve que le langage de Bautru était fort libre.

(3) Voir notre Étude sur Chapelain, *Revue de Bretagne et de Vendée*, mars à décembre 1875.

II

BAUTRU AMBASSADEUR

Mission en Angleterre (1625). — Mission à Madrid (1627). — Mariage de Nicolas Bautru. — Guillaume envoyé extraordinaire en Espagne (1628). — Conférences avec Olivarès. — Bautru, ministre plénipotentiaire à Bruxelles (1629). — Troisième mission en Espagne (1632).

(1624-1633)

Cependant Bautru avait suivi la fortune de Richelieu qui, parvenu au pouvoir, ne tarda pas à lui accorder des faveurs et à utiliser ses services. Dès le mois décembre 1624, quelques semaines après son élévation, le premier ministre dictait cette phrase à son secrétaire Charpentier : « Response à M. Bautru que j'ai receu ses lettres, et que la demande que M. Bautru son frère a faite en mon absence, a réussi à son contentement ; qu'en toute occasion où j'auray moyen de luy tesmoigner mon affection, il cognoistra par effect, que je suis, etc. (1)... »

Cette demande était probablement celle de la charge de capitaine des gardes de la Porte du roi, car Nogent l'obtint vers cette époque ; et Moréri remarque à ce propos une circonstance qui fut, dit-il, un grand bonheur, pour le frère du futur académicien. Le premier jour qu'il parut à la cour, il porta le roi sur ses épaules pour passer un endroit des Tuileries où il y avait de l'eau. Il suffisait, dans ce temps, d'approcher une fois le roi d'un peu près, pour être cité à l'ordre du jour de la postérité (2).

(1) *Correspondance de Richelieu*, aux *Doc. inéd. sur l'Histoire de France*, t. II, p. 56.

(2) Guillard ajoute une autre particularité pour expliquer la faveur de Nogent près de Louis XIII. « Il fit sa fortune, dit-il, par le moyen d'un gros chien que le feu roy aimoit, à qui ce prince jettoit toujours les bons morceaux de sa table; un jour, cet animal étant dégousté, en

Pendant que Nogent gagnait la faveur de Louis XIII, Bautru s'attachait de plus en plus à Richelieu qui, vers la fin de l'année 1625, le chargea d'une mission délicate en Angleterre. Nos rapports avec cette puissance étaient alors très-tendus. Buckingham voyait avec déplaisir tous les Français qui entouraient à la cour de Saint-James la jeune reine Henriette de France ; et comme il eût voulu la convertir à l'anglicanisme afin de passer dans le Parlement pour un protestant plein de zèle, et la brouiller avec le roi, il menaçait de chasser tous les Français d'Angleterre, n'exécutait pas les conditions des traités, et se livrait à une foule de mauvais procédés envers la reine, ses amis, les catholiques anglais et même envers notre ambassadeur. Néanmoins Richelieu voulait le ménager ; mais notre ambassadeur en Hollande, par une fausse interprétation d'une dépêche du ministère, eut le malheur d'indisposer le duc, en lui intimant, de la part du roi, le refus absolu d'entrer en France. Richelieu tenait d'autant plus à réparer cette maladresse, qu'elle avait produit sur-le-champ le rappel des vaisseaux des Hollandais et qu'elle pouvait conduire le roi d'Angleterre à donner des secours aux Huguenots. Après mûre réflexion, le cardinal se décida à se servir de l'entremise du duc et de la duchesse de Chevreuse, et pour cela, dit-il lui-même dans ses *Mémoires*, il « usa de cette dextérité : il fit que le roi, comme lassé de toutes les plaintes qui lui venoient d'Angleterre, fit reproche au duc de Chevreuse que les secrètes intelligences que lui et sa femme y entretenoient étoient préjudiciables à son service et au bien de la religion, et qu'ayant

ayant trop mangé, ne voulut point d'une perdrix que le roy lui avoit jettée dans la gueule. Louis, croyant que le chien était malade, en avoit beaucoup de chagrin. Nogent, qui s'en aperçut, demanda le chien au roy pour trois jours : ce qui lui ayant esté accordé, il fist jeusner le chien pendant ce temps là : après quoy il le ramena au Roy, et lui fist manger en présence de ce prince un gros morceau de pain de son que le chien avala bien viste avec beaucoup d'appétit : dont le Roy fut fort aise; et depuis, il fit des grâces à Nogent...» (*Cabinet Historique*, tome VII, 1861.)

fait le mal, il vouloit qu'il y apportât le remède. Le duc, pour sa justification, consentit que Bautru allât en son nom en Angleterre, pour dire de sa part au roi et à Buckingham ce que Sa Majesté trouveroit bon (1). »

Bautru reçut du cardinal pour sa mission des instructions fort détaillées qu'on pourra lire dans les *Mémoires de Richelieu.* « Il partit avec charge de dire ingénument qu'il étoit envoyé dudit sieur de Chevreuse à qui on imputoit en France tout ce qui arrivoit de mal en Angleterre : ce qui avoit fait qu'y voyant les affaires prêtes d'en venir à l'extrémité, il avoit désiré voir s'il y avoit lieu de remède pour prendre des mesures sur cela; que ledit duc avoit parlé aux ministres, de tous lesquels il avoit appris qu'ils ne pouvoient croire que Buckingham vînt en France sans apporter tout contentement au roi : qu'y venant ainsi, il seroit bien venu et bien receu;... mais que s'il se met sur les rodomontades, il lui fît connoître vertement qu'il trouveroit qu'on ne les appréhendoit pas, et qu'il étoit à craindre que par là ils nous portassent à faire la paix avec l'Espagne..., etc... »

Bautru, muni de ces instructions, arriva en Angleterre vers la fin de décembre 1625. Sa négociation fut courte et elle eut un heureux succès, car à son retour il emmena avec lui des ambassadeurs extraordinaires « qui furent le comte de Holland et Carleton : le premier desquels le roi d'Angleterre croyoit agréable en France, et tenoit pour homme entendu à traiter avec les princes étrangers. » Mais ceux-ci ne purent s'entendre avec Richelieu ; la guerre fut déclarée et le gouvernement britannique ayant envoyé près de dix mille hommes au secours de La Rochelle, Louis XIII partit lui-même pour l'armée de l'Ouest.

Dans les premiers jours d'octobre 1627, le maréchal de Schomberg battit complétement les Anglais à l'île de Ré ; on avertit aussitôt M. de Guise qui commandait dans le Morbi-

(1) *Mémoires de Richelieu.* Collection Michaud, t. XXI, p. 355.

han de prendre garde aux fuyards qui pourraient bien tenter quelque surprise sur la Bretagne, et « Sa Majesté dépêcha en Espagne le sieur de Bautru, rapporte Richelieu, pour empêcher qu'une grande armée navale qu'on lui avoit promise, il y avoit déjà longtemps, et qu'on différoit de quinze jours en quinze jours à lui envoyer, ne vînt inutilement après qu'il n'en auroit plus affaire (1). »

Bautru fut chargé en même temps d'offrir au roi d'Espagne trente vaisseaux pour joindre à sa flotte et « concourir à telle entreprise qu'il voudroit faire sur l'Angleterre ou sur l'Irlande, au cas où il eût quelque dessein prêt, selon que le marquis de Léganez avoit fait connoitre à Paris en passant pour aller en Flandres. » On était fort mécontent, au camp de Louis XIII, de la mollesse des Espagnols et du retard sans cesse répété qu'ils mettaient dans l'envoi des secours promis. Néanmoins,

(1) *Mémoires de Richelieu. Ibid.*, t. XXI, p. 497. — C'est dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre ses deux ambassades, que Bautru, étant tombé malade, aurait reçu de Richelieu la lettre suivante, que deux érudits vendéens, MM. Dugast-Martifeux et Fillon possèdent dans leur collection d'autographes, et qu'ils ont récemment publiée dans l'*Intermédiaire* (livraison du 25 avril 1875). — « A M. Bautru l'aîné : — (Paris) 11 octobre 1626. — Monsieur, j'envoye sçavoir de vos nouvelles à condition que vous ne dirès rien à vos confrères qui se sont trouvés à la sépulture de Théophile, de peur qu'ils pensent que je soye de mesme farine. Vostre cadet dit que vostre âme a plus besoin de purgation que vostre corps ; mais mon petit médecin nous asseure que les pleureurs de Paris ne gaigneront rien à vostre occasion. Je veus croire que c'est qu'il tient la maladie non périlleuse; et non pas ce que dit le P. Guérin, que les gens de bien trouveront plus à rire qu'à pleurer si le monde se déchargeoit de vostre personne, comme la mer fait de toutes choses impures. Guérissès vostre corps, convertissès vostre âme, et vous assurès qu'en l'espérance de vostre amendement, je suis, Monsieur, vostre très-humble serviteur.— Le card. DE RICHELIEU. »

MM. Tamizey de Larroque et Avenel n'ont reproduit cette lettre que sous toutes réserves, dans le tome VIII[e] et dernier de la *Correspondance de Richelieu*. Elle leur paraît peu compatible avec le caractère du Cardinal : elle détonne avec le reste de la correspondance. Le passage relatif au fameux Théophile nous semble en effet fort suspect. En tout cas, relativement à Bautru, *si non e vera, e bene trovata.*

pour ne pas les froisser, et sur l'avis du cardinal qui voulait intimider davantage les Anglais en faisant à l'Espagne promettre de nouveaux renforts, « Bautru eut commandement de faire de grands remerciements au roi d'Espagne de la volonté qu'il avait eue d'envoyer son armée, ce qui fit un fort bon effet. »

Pendant le voyage de Bautru pour se rendre à Madrid, la flotte espagnole, commandée par Don Frédéric de Tolède, grand amiral, arriva dans le golfe du Morbihan, le 28 novembre, vingt jours après la défaite des Anglais, et le duc de Guise traita les nouveaux alliés, à Vannes, avec la plus grande magnificence. Dès qu'il apprit cette nouvelle, Louis XIII dépêcha un nouveau courrier à M. du Fargis, notre ambassadeur ordinaire en Espagne, pour presser le roi de poursuivre activement avec nous le cours de nos premiers succès, et de donner à Don Frédéric des instructions dans ce sens. En même temps l'évêque de Mende était envoyé à Vannes pour faire les mêmes propositions à l'amiral espagnol.

La réponse de Bautru se fit longtemps attendre. Plus de deux mois s'écoulèrent avant qu'on apprît de ses nouvelles. Le roi d'Espagne, qui ne voulait pas se compromettre au-delà d'une certaine mesure vis-à-vis de l'Angleterre, hésitait à donner une solution définitive à la question : et Don Frédéric avoua qu'il n'avait quitté les côtes d'Espagne qu'après la nouvelle de la défaite des Anglais.

Enfin, dans le courant du mois de janvier 1628, Bautru arriva de son voyage « d'où pour toute résolution il rapporta une irrésolution de ce dont les Espagnols étoient convenus avec le roi touchant l'Angleterre ; ils faisoient de cette affaire une hydre ; et y formoient de jour à autre de nouvelles difficultés plus grandes que celles qu'on avoit terminées pour ne venir jamais à une exécution de ce qu'on avoit promis... » Cette grande difficulté était la préséance de leurs généraux sur les nôtres ; et « toutes ces choses faisoient assez claire-

ment voir la duplicité avec laquelle ils procédoient et le peu de sincérité en leur union avec nous : mais néanmoins, il nous étoit à propos, dit Richelieu, de le dissimuler pour lors. »

On a sans doute remarqué le jeu de mots que fait le cardinal au sujet des résolutions apportées par Bautru et de l'irrésolution des Espagnols. On rencontre souvent de ces bizarreries chez Richelieu . une autre fois il parlera des affaires « présentes et pressantes » de l'État. Serait-ce le goût pour les pointes de ses favoris Bautru et Boisrobert qui marqua son empreinte sur le style du cardinal ?... Nous ne saurions l'affirmer ; mais il y a là une coïncidence qui mérite au moins d'être notée. Ce qu'on ne contestera point, c'est le profond enthousiasme qu'inspirait à Bautru le génie de son protecteur. Nous en avons pour garant ce passage d'une lettre fort curieuse que possédait M. Fossé-Darcosse dans sa belle collection d'autographes et que l'envoyé extraordinaire à Madrid écrivait au cardinal, peu après son retour : — (le 13 juin 1628) «..... Je croyois, en partant du siége de La Rochelle, avoir veu la plus rare et digne d'admiration de toutes les choses du monde : mais j'ay bien remarqué à mon arrivée à Paris quelque chose de moins commun et de plus grand étonnement, c'est, Monseigneur, d'avoir veu ung applaudissement général pour toutes vos actions et des loüanges universelles pour ung homme qui gouverne cet Estat... » Pure flatterie, dira-t-on. On conviendra pourtant que le génie politique du premier ministre pouvait inspirer de sincères élans d'admiration à ceux qui étaient initiés à ses secrets.

A la fin de cette même année 1628, nous voyons entrer sur la scène diplomatique le comte de Nogent, frère cadet de Bautru. Il s'était marié l'année précédente avec une parente des Lefebvre d'Ormesson : aussi les *Mémoires* d'André d'Ormesson donnent-ils les détails les plus circonstanciés sur ce mariage conclu entre familles de conseillers d'État et de conseillers au Grand Conseil. Nogent épousa, au mois de novembre

1627, Marie Collon, fille d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, veuve en premières noces du conseiller d'Etat Nicolas Le Prévost d'Amboille (1). Il eut l'honneur insigne de voir signer à son contrat le roi, la reine, la reine mère, le cardinal et tous les ministres (2) ; et presque aussitôt Richelieu l'envoya en Savoie pour porter au duc les articles du traité de paix sur le Mantouan, arrêtés entre Louis XIII et

(1) Nicolas d'Amboille était maître des requêtes et beau-frère d'André d'Ormesson. Marie Collon, que M. Célestin Port donne à tort comme seconde femme à Guillaume Bautru, frère de Nogent, avait eu de son premier mariage avec Nicolas d'Amboille, une fille qui mourut à l'âge de dix ans. Son mariage avec Nogent fut plus heureux. Elle laissa plusieurs fils et plusieurs filles dont nous aurons occasion de parler.

(2) Nous trouvons à la Bibliothèque nationale (Mélanges Clérembault, Mss. nº 1061, t. IV, fº 165), le contrat de mariage de Nicolas Bautru (15 septembre 1627). — « Par devant Pierre Blosse et Laurent Haultdesens, notaires garde-notes du Roy en son Chastelet de Paris, soubsignez, furent présens et comparans personnellement : Messire *Nicolas de Bautru, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, capitaine des gardes de la Porte de Sa Majesté, et gouverneur de Dourdan*, demeurant à la suite de sadite Majesté — et Jeanne-Marie Collon, veufve de messire Nicolas Le Prévost, vivant seigneur d'Amboille, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, Maistre des Requestes ordinaire de son hostel pour elle et en son nom d'une part, ladite dame assistée de Simon Collon, son père, Conseiller du Roy, Trésorier de l'extraordinaire des guerres.— Lesquels *en la présence et de l'advis de S. M. la Reyne son espouse, et de la Reyne mère du Roy, nostre dit seigneur, de Madame Charlotte de Montmorency, duchesse d'Angoulême, et de Mgr le reverendissime Cardinal de Richelieu, Nosseigneurs Michel de Marillac, garde des Sceaux de France, le mareschal de Schomberg, et de Mgr le marquis d'Effiat, surintendant des finances de France. . . . de messire Guillaume Bautru, conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, frère*, et de Maistre Mathieu de Grey, amy dudit sieur Bautru, etc.... — Volontairement recogneurent et confessèrent, recognoissent et confessent avoir fait, feront et font entr'eulx, de bonne foy, les traictés, accords, dons, douaire, promesses, obligations et choses qui en suivent, pour raison du mariage qui, au plaisir de Dieu se fera dudict sieur Bautru et dame Marie Collon, etc., etc. »

On trouve dans le même recueil un acte de foy et hommage rendu *le 20 avril* 1630 à Mgr le duc d'Orléans, par Nicolas Bautru, pour la terre de *Nogent-le-Roy* qu'il vient d'acquérir, comme mouvant et relevant en plein fief du duché de Chartres. Ce ne fut qu'à partir de ce moment que Nicolas Bautru prit le nom de Nogent.

le roi d'Espagne. Malheureusement la défaite du maréchal d'Uxelles rendit ce voyage inutile.

Le Montferrat, le Mantouan, la Valteline et les Grisons étaient depuis longtemps de véritables pierres d'achoppement pour la diplomatie ; et les affaires interminables des provinces italiennes furent la cause d'un second voyage de Guillaume Bautru en Espagne, vers la même époque que celle du départ de son frère pour la Savoie.

Bautru, dit Richelieu, fut envoyé en diligence à Madrid, « avec toutes sortes de partis imaginables pour contenter l'appétit déréglé du comte d'Olivarès, en laissant quelque lieu au duc de Mantoue de se repaître d'espérance là où ses ennemis auraient les effets » ; et le cardinal lui donna des instructions qui « pouvoient faire voir à tous ceux qui auroient des yeux, » les intentions que la France avait toujours eues de terminer cette affaire à l'amiable, sans en venir aux armes. Il eut ordre de prendre soigneusement garde, après avoir donné part de la nouvelle de la prise de La Rochelle au roi d'Espagne, aux mouvements que ce succès des affaires de France pourrait causer dans son esprit et dans celui de ses ministres.... Mais il serait trop long de rapporter ici toutes les instructions de Richelieu : elles sont fort longues, fort détaillées, et l'on peut en lire le texte, ou du moins une très-ample analyse dans les *Mémoires* du Cardinal. Nous y remarquons en particulier ce passage : «... qu'il laissât passer les boutades dudit d'Olivarès qui avoit une passion déréglée en cette affaire : et après, lui feroit connoitre que, par des moyens doux et convenables à la dignité de tous les princes qui y étoient embarrassés, on en pouvoit sortir au contentement de toutes parties... Que si le comte d'Olivarès par la chaleur de son esprit, se plaignoit de la France, il lui repartiroit *civilement et vertement tout ensemble*, ce qu'il verroit sur-le-champ être requis par l'occasion... » Enfin le roi, après avoir donné ses instructions par écrit à Bautru, « lui dit encore de vive voix que la principale fin de son envoi

étoit de faire en sorte avec le comte d'Olivarès que le différend de Casal et les troubles d'Italie se terminassent à l'amiable par l'entremise des deux couronnes ; et, pour cet effet, qu'après l'avoir entretenu à diverses fois des choses ci-dessus, s'il jugeoit de ses discours qu'il fût pour entrer en accommodement sur lesdits différends, il se pourroit laisser entendre qu'il avoit pouvoir du roi d'écouter et arrêter un traité avec lui,... à condition que le roi d'Espagne s'obligeroit de faire donner dès à présent au duc de Mantoue l'investiture du Mantouan par l'Empereur, sans aucune condition (1). »

La mission confiée à Bautru était fort délicate, et l'on voit par l'énorme détail des instructions que lui remit le cardinal, quel intérêt le premier ministre attachait à sa réussite. Bautru arriva à Madrid le 26 novembre 1628, et entra immédiatement avec Olivarès en d'intéressantes conférences que Richelieu rapporte complètes avec leurs nombreuses péripéties.

La nécessité était si grande, dit-il, que, dès le premier jour, Olivarès chercha un prétexte pour se délivrer de l'obligation de traiter Bautru aux dépens de l'Espagne, « comme jusqu'alors on avoit accoustumé de faire aux ambassadeurs extraordinaires. Le lendemain, 27, Bautru le vit, mais en secret et incognito, n'étant pas l'usage de commencer par autre visite publique que celle du roi » ; il entama aussitôt les négociations qui durèrent plusieurs semaines sans succès ; et Bautru ne fut reçu en audience par le roi d'Espagne que le 1er décembre, dans l'intervalle des conférences. Nous ne les raconterons pas ici, pour ne pas surcharger cette notice : mais nous noterons au passage certains détails qui permettent de constater quelle était la nature des entretiens des deux négociateurs.

Bautru attaque d'abord Olivarès par la plaisanterie : « Entrant au discours de La Rochelle, Olivarès lui dit qu'il falloit avouer que cette action là le gagnoit sur tout ce qui

(1) *Mémoires de Richelieu.* Collection Michaud, t. XXI (560-565).

s'étoit fait depuis plusieurs siècles, et qu'il s'étonnoit que le Cardinal ne fût pas fou de joie de voir son maître dans La Rochelle, ayant la part qu'il avoit l'honneur d'avoir dans sa confidence et dans ses conseils. Il répéta par trois fois : *Yo me espanto que no se aya buelto loco.* Bautru lui répondit qu'il avoit « eu souvent peur que le peu de santé dont il jouissoit lui fît rendre l'esprit, mais que, grâce à Dieu, il avoit le front fait d'une construction que l'on rencontroit souvent dans les médailles des illustres, mais jamais dans cette galerie par où il avoit passé en entrant dans son cabinet : c'étoit une petite galerie toute pleine de portraits de fous et toute sorte de manies. Le rire passé, il lui dit que la prise de La Rochelle donnoit véritablement une grande joie à Sa Majesté très-chrétienne... » Mais bientôt d'Olivarès se fâche, et voulant toujours faire prévaloir l'arbitrage de l'Empereur il soutenait « vertement et détroussement que l'Empereur n'étoit point récusable, et qu'il étoit juge naturel de tous les princes chrétiens. Bautru ne fut pas longtemps sans répondre qu'il y avoit plus de seize cents ans que le juge naturel des rois avoit été crucifié en Jérusalem ; qu'il n'envoyoit ni à Prague ni à Vienne pour juger ses différends, ne reconnaissant autres arrêts capables d'en décider que ceux du Ciel. »

Plus loin, et c'est ici que les notes de Richelieu, copiées sans doute sur celles de son envoyé, deviennent plus particulièrement intéressantes, Bautru dit nettement au comte, « qu'il lui avoit parlé avec des exagérations hyperboliques que, sans le respect particulier qu'il lui portoit, il nommeroit de quelque nom qui leur seroit convenable. Olivarès baissa le ton, et Bautru remarqua que toutes les fois qu'il parloit *vertement et ouvertement* (1), il caloit aucunement : et lorsqu'il traitoit avec des paroles plus civiles et plus basses, il se gendarmoit et s'évaporoit dans des discours dignes de la

(1) Encore un jeu de mots de Richelieu, dans le genre de ceux que nous avons précédemment cités.

scène... » Ailleurs, Olivarès ayant dit brusquement « qu'en un mot, le roi d'Espagne ne vouloit pas que le loup entrât dans l'Italie, Bautru lui répondit à l'instant que l'Espagnol étoit le loup, le François le chien, et le pauvre M. de Mantoue l'agneau ; et qu'il en falloit croire le pasteur Jésus-Christ qui avait dit : Paix, mes brebis ; — qu'il seroit bien injuste d'appeler loup celui qui vouloit mettre l'agneau entre les mains du berger ; .. » puis, après un mauvais jeu de mots sur les *bullas* et les *burlas* du pape, on se sépara.

Malgré toute l'activité de Bautru, malgré sa présence d'esprit, ses vives discussions et ses nombreuses audiences, « il ne put en aucune façon tirer du comte d'Olivarès des réponses équitables. Celui-ci demeuroit toujours ferme à vouloir que la citadelle de Casal fût déposée entre les mains de l'Empereur, et qu'il demeurât juge par lui-même de tout ce différend... » Voyant qu'il ne pouvait faire entendre raison au ministre espagnol, Bautru demanda son congé après une audience orageuse dans laquelle Olivarès tout en colère « dit que si les François en venoient aux mains avec eux, ils n'auroient pas affaire à des bisognes anglois. Sur quoi Bautru lui répondit que des gens qui venoient de prendre La Rochelle en quatorze mois, n'auroient pas grand'peur de ceux qui assiégeoient Casal, il y en avoit dix, sans avoir encore gagné nul avantage sur ceux de dedans. » Mais les colères du comte s'éteignaient aussi vite qu'elles s'enflammaient : il ne voulut pas encore laisser partir Bautru ; son but était de gagner du temps et d'attendre que de nouvelles complications italiennes vinssent lui donner raison.

Sur ces entrefaites, Louis XIII partit pour l'armée d'Italie, accompagné du Cardinal qui, impatienté des lenteurs du comte d'Olivarès, résolut d'en finir par les armes. Le 14 février 1629, le roi arrivait à Grenoble. Il y reçut un courrier de Bautru qui lui annonçait qu'après être resté près de trois mois en Espagne, il quittait Madrid sans avoir pu obtenir aucun « accord raisonnable », ce que témoignait le résumé des

négociations remis au courrier. « Tout le point du différend entre la France et l'Espagne, dit Richelieu, consistoit en ce que nous allions de bonne foi en nostre traité, et voulions trouver aux affaires un bon et réel accommodement. Les Espagnols rusoient et délayoient pour gagner temps, et tâchoient d'esquiver de condescendre à aucune chose qui mît les affaires en état que l'exécution de leurs injustes desseins ne demeurât pas en leur puissance... » Fontenay-Mareuil, fort instruit de tous les secrets diplomatiques de ce temps, donne en ses *Mémoires* le vrai motif des temporisations espagnoles : « M. de Bautru qui fut envoyé à Madrid, dit-il, ayant eu charge de parler aussi de l'affaire de Casal, offrit des conditions très-raisonnables.... Mais comme elles tendoient toutes à le conserver à M. de Mantoue, ou à le faire acheter si cher que le comte d'Olivarès n'en auroit pas tiré tout l'avantage qu'il avoit promis, et qu'on verroit toujours un François au cœur de l'Italie, ce qu'il ne vouloit point, il ne s'en fist rien (1). »

Pendant tout le mois de janvier 1629, Bautru avait fait demander au comte-duc son audience de congé ; et chaque fois, Olivarès l'avait renvoyé au lendemain. Le 2 février, on avait même fait une sorte d'affront à notre ambassadeur. L'audience lui ayant été promise, on lui envoya dès neuf heures du matin, un garde pour l'avertir que Sa Majesté l'attendait : mais le carrosse de la Reine qui venait habituellement le prendre tous les jours n'était pas à sa porte. Bautru envoya successivement trois de ses gens aux écuries de la Reine en moins d'une demi-heure, et tous les trois furent reçus fort impertinemment par le premier écuyer Don Juan de Bargas ; « ce que voyant et jugeant qu'ils diroient qu'il avoit fait attendre le roi et prendroient prétexte de lui refuser l'audience puis après, tant qu'il leur plairoit, il partit à pied de son logis et entra au palais comme dix heures sonnoient.

(1) *Mémoires de Fontenay-Mareuil*. Collection Michaud.

Le duc en étant averti fit semblant de s'en mettre en si grande colère, qu'on l'entendoit crier de quatre chambres après la sienne, et donna tel ordre pour les carrosses, qu'il trouva en sortant deux carrosses du roi à six mules, deux de la reine et le sien, qui l'attendoient à la porte du palais pour son retour. Depuis ce jour, ils le tinrent encore jusqu'au 12 à lui donner ses expéditions et entre autres son passeport, lequel dès qu'il eut, il partit sans attendre un seul jour pour revenir trouver Sa Majesté (1). » On sait comment Louis XIII ayant franchi les Alpes, reçut le 1er mars une lettre du duc de Mantoue qui l'avertissait « de se donner garde d'entendre à quoique pût avoir négocié l'Espagne avec Bautru, parce qu'ils traitoient avec fraude et que, tandis qu'ils promettoient d'un côté, ils faisoient que de l'autre l'empereur s'opposoit à ce qu'ils avoient promis ; ... » comment enfin Casal fut délivré, et comment les Espagnols durent quitter toutes les places voisines.

Le cardinal, satisfait de la fermeté que Bautru avait montrée dans ses négociations avec Olivarès, l'envoya vers la fin de 1629 en ambassade ordinaire à Bruxelles, pendant que son frère Nogent était employé à traiter la paix intérieure avec Gaston d'Orléans.

La cour de l'archiduchesse était alors en grand émoi. La capitulation de Casal et les succès répétés des armées de Louis XIII avaient jeté comme une folle terreur dans les esprits : aussi, à peine arrivé à Bruxelles, le 3 décembre 1629, Bautru reçut-il la visite des plénipotentiaires de tous les pays

(1) Les recueils d'anecdotes racontent que pendant son voyage en Espagne, Bautru ayant visité l'Escurial et en particulier la Bibliothèque de ce palais, fut frappé du peu de soin et du peu de science du bibliothécaire. Ayant eu occasion de parler au roi de sa visite, il lui dit que ce fonctionnaire était vraiment un homme rare, et qu'il pouvait le faire surintendant de ses finances. — Pourquoi donc ? reprit le roi. — Sire, dit Bautru, c'est que, comme il n'a rien pris dans vos livres, il ne prendra rien dans vos coffres. — D'autres versions disent : C'est qu'il ne touche point au dépôt qui lui est confié. — Mais le sens est le même.

près de l'archiduchesse. En moins de vingt-quatre heures, écrivait-il à Richelieu, il en reçut deux « du marquis de Mirabel qui étoit pour lors ministre principal en cette cour, une des princes d'Épinay et du duc de Bournonville qui étoit nommé pour aller ambassadeur extraordinaire en France, de don Carlo Colonna et des premiers maîtres d'hôtel de l'Infante, toutes personnes qualifiées et de particulière confidence : tout cela fondé sur l'arrivée d'un courrier qui leur apportoit la nouvelle que le roi avoit le pied dans l'étrier pour partir, et qu'il envoyoit le cardinal devant. La seule crainte d'Italie ne les tourmentoit pas : ils craignoient que, comme ils avoient été ci-devant trompés en leurs mesures, ils le fussent encore cette fois, et que le cardinal ou le roi tournât tête vers eux qui étoient en si mauvais état, qu'on y pouvoit faire plus de progrès qu'on en avoit espéré lors de la mort du feu roi... »

Bautru se garda bien de dissiper ces craintes; et comme Mirabel essayait de découvrir si le roi avait formé le dessein de marcher sur les Pays-Bas, l'ambassadeur répondit qu'il n'en savait rien. En revanche, il appuya spécialement sur les victoires et la modération de Louis XIII, constatant la bénédiction manifeste de Dieu sur ses armes puisqu'en moins de deux mois il avait, dans le Languedoc, terrassé l'hérésie, « là où il voyoit qu'en même temps en Flandres elle se fortifioit. » La vérité est si forte, dit Richelieu, que le cardinal de Cueva « ne put s'empêcher de dire à Bautru que le roi avoit fait le vrai métier de roi, qui étoit de commander en personne et qu'il falloit avouer que les rois qui faisoient autrement devoient plus passer pour sénéchaux qui rendent la justice à couvert de la pluie, que pour des princes qui doivent être à la tête de leurs peuples pour les défendre contre leurs ennemis..... »

Pendant plusieurs mois, Bautru entretint la cour de l'Infante dans une crainte salutaire des armées françaises, qui poursuivaient leurs succès en Italie, et par cette sorte d'inti-

midation, il parvint à contenir les impatients de Flandre durant toute cette campagne mémorable qui se termina au grand honneur de Richelieu. Il revint à Paris vers la fin de l'année 1630, au moment où le cardinal venait de déjouer les calculs et les intrigues de ses ennemis, dans la fameuse journée des dupes; et devant cette consolidation de la puissance de son protecteur, il se sentit plus que jamais assuré de l'avenir. En récompense de ses services, il fut gratifié, le 28 juillet 1631, « à la place du sieur Despesse, » de la charge d'Introducteur des ambassadeurs (1).

Nous ne retrouvons Bautru, à la suite de ces événements, que dans le courant de l'année 1632, le 2 juillet, apportant au roi la nouvelle de la paix conclue à Liverdun, le 26 juin, entre Sa Majesté et le duc de Lorraine (2), puis, quelque temps après, accompagnant la cour pendant la campagne du Languedoc, contre les populations du Midi soulevées par Gaston d'Orléans. C'était quelques mois avant la défaite de Montmorency : « Sa Majesté, dit Richelieu, étant sur le point de retourner à Paris, dépêcha le sieur Bautru en Espagne, pour se plaindre des sujets de mécontentement que nous avions de la part de cette couronne-là, mais en effet pour pénétrer ce qu'on pouvoit espérer d'eux pour la paix de la chrétienté. Il eut charge de leur représenter que depuis quelques années, ils n'avoient rien oublié de ce qu'ils avoient pu pour troubler le repos de la France et la maison du roi par les siens propres; que le marquis de Mirabel avoit fait ce qui lui avoit été possible pour altérer le bon naturel de la reine qui y avoit résisté par sa vertu et sa bonté; qu'ils s'étoient servis du mécontentement de la reine mère et avoient fait l'impossible pour la faire valoir contre le roi et l'État... etc. » Enfin il lui fut ordonné de s'étudier particulièrement à pénétrer autant qu'il lui serait possible tous les mauvais desseins

(1) *Gazette de France* du 1er août 1631.
(2) *Gazette de France* du 2 juillet 1632.

qu'on avait eus contre la France, et de découvrir ceux qu'on avait encore, « *échauffant souvent le comte d'Olivarès, pour apercevoir la vérité dans ses colères* (1). »

Bautru, qui était parti de Béziers, où était la cour, le 11 octobre (2), avant l'exécution du duc de Montmorency, n'en apprit la première nouvelle qu'à Madrid, par le comte d'Olivarès lui-même, « qui la lui dit avec grand étonnement, exagérant, comme par pitié, la misère d'un seigneur de cette qualité, » et le comte s'étendit fort longuement sur ce sujet, « s'étonnant que le cardinal étant né vassal et ayant des parens, eût osé établir un tel exemple en la personne du duc de Montmorency... »

Bautru lui répondit (mais nous croyons volontiers que Richelieu, dans ses *Mémoires*, parle ici lui-même à la place de son ambassadeur), « que tant s'en faut qu'il y eût eu ancienne mésintelligence entre le cardinal et ledit duc, qu'au contraire, si on choisissoit six des plus grands seigneurs de l'État, de condition égale ou plus relevée que celle dudit Montmorency, on ne trouveroit pas qu'ils eussent reçu tous ensemble tant de marques d'honneur et tant de bienfaits de Sa Majesté que ledit Montmorency, depuis que le cardinal tenoit le rang qu'il possédoit dans les affaires de Sa Majesté... » Suit une apologie fort longue, très-complète et très-détaillée de toute la conduite de Richelieu dans cette affaire. Il nous semble très-étonnant que Bautru, pris à l'improviste par l'importante nouvelle que lui annonçait Olivarès, ait pu sur le champ accumuler tant de raisons spécieuses et surtout faire connaître tant de détails aussi intimes des relations du cardinal avec le duc. Quoi qu'il en soit, Richelieu lui en fait honneur, et, d'après lui, son envoyé extraordinaire termina l'apologie de cette exécution en rappelant à Olivarès « que le grand-père du Roi catholique en avoit fait la leçon sur son propre fils

(1) *Mémoires de Richelieu*. Collection Michaud, t. XXI, p. 420.
(2) *Gazette de France* du 22 octobre 1632.

unique qui n'étoit accusé que d'avoir écouté les gueux de Flandre ; et que, pour la maison de Montmorency, le comte de Horn, qui en étoit l'aisné, eût la tête tranchée à Bruxelles par l'ordonnance du duc d'Albe, sans être accusé d'autre crime que d'avoir consenti à la requête présentée par les gueux. — Et à la vérité, ajoute Richelieu, le cardinal Zapata prouva bien sans y penser la *vérité de la réponse de Bautru*, auquel et au sieur de Barault, ambassadeur du roi, qu'il trouva dans l'antichambre du roi d'Espagne, il demanda : — Qui pensez-vous, Messieurs, qui ait fait trancher la tête au duc de Montmorency? — Bautru lui répondit : Ses crimes. — Non pas tant ses crimes, repartit le cardinal, que la clémence des rois prédécesseurs de Sa Majesté. — Voulant donner à entendre que si, en ces derniers temps, les rois eussent châtié les grands de leur royaume, selon qu'ils le méritoient, celui-ci eût été retenu par leur exemple, et ne fût pas tombé en la faute qui lui a causé la mort (1). »

Bautru resta en Espagne jusqu'au milieu de l'année 1633, discutant toujours et sondant les intentions du comte Olivarès qui n'avait d'autre but que d'éluder les conventions du traité de Quérasque, conclu deux ans auparavant. Olivarès insistait surtout, dit Richelieu, sur la restitution de Pignerol, « qu'il ne pouvoit nommer sans changer de visage et de ton de voix, répétant qu'il ne falloit point parler de traité et retenir Pignerol ; qu'ils perdroient plutôt cent Espagnes que de souffrir un tel affront ; » et sur ce sujet comme sur tous les autres, l'empereur intervenait toujours, car le comte prétendait que Pignerol était un fief de Sa Majesté Césarée. Bautru avait beau lui répéter « qu'il n'avoit jamais ouï dire que Pignerol fût un fief impérial, mais bien que l'on tenoit en France que c'étoit un fief indépendant du Dauphin de Viennois, et qu'il se trouvoit des actes dans la Chambre des comptes du Dauphiné qui faisoient foi de cette mouvance, »

(1) Voy. *Mémoires* et *Testament politique* de Richelieu.

Olivarès ne voulait pas entendre raison et remontait toujours sur son grand cheval de bataille.

Il est fort intéressant de suivre, dans les *Mémoires de Richelieu*, tous ces dialogues souvent très-vifs et très-piquants entre les deux négociateurs. Ce qui frappe avant tout, lorsqu'on poursuit attentivement cette lecture, c'est la bizarrerie de l'emploi de Bautru. Il avait toujours à discuter, mais jamais à conclure : rôle curieux qui montre de quelle façon Richelieu entendait la diplomatie.

Bautru ne revint en France que vers la fin de 1633, après être resté plus d'une année en Espagne. Il rapporta qu'il n'avait reconnu dans Olivarès qu'inclination à la guerre et au sang; « que le comte lui avoit donné quelques paroles vaines pour lui persuader le contraire, mais quand il avoit voulu approfondir, les effets le démentoient. » Il n'y avait donc pas à compter sur la bonne foi d'un ministre qui répondait « par une négative générale » à toutes les plaintes qu'on lui adressait.

Tallemant des Réaux raconte, au sujet de l'un des voyages de Bautru en Espagne, une anecdote qui fera quelque diversion à la sécheresse de tous ces incidents diplomatiques. Il y avait alors à la cour de France un joueur de viole nommé Maugars, « le plus excellent, mais le plus fou qui ayt jamais esté. » Il appartenait au cardinal de Richelieu, et Boisrobert, pour divertir l'Éminentissime, lui faisait toujours quelque malice. Le cardinal le donna à Bautru pour le mener avec lui en Espagne, compagnon bizarre d'un diplomate auquel étaient confiés les intérêts de la France. Il faisait tant de folies, que Bautru, rapporte Tallemant, s'en repentit dès Linas, village à sept lieues de Paris, vers Orléans. Cependant, comme messire Guillaume aimait beaucoup la plaisanterie, il garda le joueur de viole et le mena jusqu'au Manzanarès. Le roi d'Espagne ayant entendu vanter les talents de Maugars, voulut l'entendre par une jalousie; mais « ce fou dit qu'il ne joueroit point s'il ne voyoit le roy; et que le roi de France,

qui étoit le plus grand roy du monde, ne l'avoit point traitté ainsy. Bautru conseilla au roi d'Espagne de faire habiller quelqu'un en roy, et d'en avoir le plaisir; on fait donc venir un faquin avec des hellabardiers, et on lui avoit ordonné de ne dire autre chose que *muy bien*. Mangars se tuoit de jouer, et le roi de comédie disoit à tout bout de champ *muy bien*, avec une gravité admirable. »

Tels étaient les passe-temps de Bautru à la cour d'Espagne. Nous avons vu, du reste, qu'il plaisantait quelquefois avec Olivarès, lorsque le comte n'était pas en colère. Des Réaux rapporte encore qu'un jour le comte-duc lui montrant son *gallinero* (poulailler), Bautru repartit que « le roi son maître luy enverroit *dellos gallos*. L'autre se plaignit qu'on luy envoyoit des bouffons. » Au surplus, n'avait-il pas lui-même une galerie remplie « de fous et mille autres folies? » Et la solution la plus logique de ce problème ne serait-elle point dans ce théorème de mécanique applicable aux phénomènes moraux, que la réaction est toujours égale à l'action? Richelieu, lui aussi, était obligé de prendre, de temps à autre, une once de Boisrobert. Nous allons bientôt voir Bautru tenir compagnie au fameux chanoine de Rouen.

III.

BAUTRU ACADÉMICIEN.

Les discours de Richelieu. — Fondation de l'Académie (1634). — Titres littéraires. — Poésies. — La prose de Bautru. — Lettres inédites de Bautru et de Chapelain. — Bautru loué par Lefebvre, Ménage, Costar, Sorbière et Balzac. — Lettre au comte d'Olonne. — Bons mots de Bautru.

Rentré à Paris au commencement de l'année 1634, Bautru y passa quelques années fort tranquilles, charmant avec Boisrobert, par ses reparties plaisantes, les loisirs de Richelieu (1).

Le cardinal l'employait cependant à des travaux plus sérieux et plus dignes de ses missions précédentes, par exemple à revoir et à corriger les épreuves des discours qu'il voulait faire imprimer. Le 18 juillet 1634 en particulier, Richelieu prononça au parlement en présence du roi, une harangue fort longue et qui fit grand bruit. C'était l'apologie de sa conduite. « L'orateur y servit beaucoup, prétend des Réaux, car effectivement ce n'estoit pas grand chose. On parla de la faire imprimer. Il pria le cardinal de La Valette d'assembler quel-

(1) Nous trouvons dans les collections manuscrites de la Bibliothèque nationale une lettre adressée au Cardinal vers la même époque par Bautru de Nogent, et qui montre que les deux frères avaient le privilége de « resjouir » de temps en temps l'Eminence : elle a, du reste, un intérêt historique :

« Ce 7 octobre 1633, à Chasteautiery. — Mgr, la nouvelle que V. E. m'a commandé d'apporter à S. M. de Chartres luy fut fort agréable, mais je vous assureray bien que celle qu'a apportée M. Boutilier a esté sans comparaison mieux veue du roy; et vous assureray, Mgr, que tous les officiers de S. M. n'ont point oublié à prier Dieu pour votre sancté. Jamais le Roy ne fut plus inquiet et plus impatient de savoir que V. E. fust hors de danger. Il plaint extresmement tous les maux que vous avez souffers et remercie Dieu qu'il vous ait faict la grâce de les souffrir si patiemment. Je vous puis asseurer que votre mal m'a faict oublier ma femme et mes enfants et toute la famille, et que je n'ay pas eu la moindre pensée du monde de les aller voir —(flatteur *!)*. — Je voudrois estre auprès de V. E. pour *essayer de vous resjouir*, maintenant que vos douleurs sont passées. Si d'estre cordialement aimé de S. M. ne vous est petit contentement, V. E. doit estre satisfaite au dernier

ques personnes intelligentes : ce fut chez Bautru (1). M. Godeau, M. Chapelain, M. Gombaud (2), M. Guyet, M. Desmarests, que Bautru y mit de son chef, en estoient. On la lut fort exactement, car le cardinal le souhaitoit. Ils furent depuis dix heures du matin jusqu'au soir à ne marquer que le plus gros : dès qu'il sceut (le cardinal) qu'on avoit esté si longtemps à l'examiner, il rengaisna et ne pensa plus à la faire imprimer. Bautru ne fut pas d'avis qu'on luy monstrast les marques qu'on avoit faites, car il y en avoit trop, et cela l'auroit fasché... »

Tallemant dit ailleurs que pour détourner le cardinal du projet d'imprimer cette harangue qui avait produit tant de sensation au Parlement, Bautru lui cita fort à propos ces deux vers de l'*Art poetique* d'Horace :

Segniùs irritant animos demissa per aures
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

point de ce côté-là. Il n'y a rien que S. M. n'eust voulu faire pour vostre guérison. Je prie Dieu qu'il vous achèvera de guérir et que nous voyions dans peu de jours, V. E. aussy contente et aussy remplie de sancté que le souhaite celuy qui est et sera toute sa vie, Mgr, etc. N. Bautru. » (Bibl. nat., fonds fr., nº 9354, fº 159.)

Comme pendant à cette lettre, en voici une que le Cardinal écrivait à Nogent, au sujet de la maladie de sa femme. Elle n'est pas datée, et nous en devons la communication à M. Dugast-Matifeux, qui la possède dans sa belle collection d'autographes :

« Mon pauvre Nogent, je ne sçaurois assès vous tesmoigner le desplaisir que j'ay de la maladie de Madame de Nogent. Le ressentiment que j'en ay, est non-seulement pour l'amour de vous, mais aussy à cause de l'affection que je luy porte, pouvant dire d'elle avec vérité autant qu'on le peut à un mari, sans qu'il pense qu'on le flatte, que c'est une des plus honnestes femmes qu'il soit au monde. Je vous prie de luy faire cognoistre l'affliction que j'ay de son mal et de vous asseurer en vostre particulier que je suis et seray tousjours certainement, vostre très-affectionné à vous servir, etc. »

Cette lettre inédite n'a pas été recueillie dans la correspondance de Richelieu, publiée par M. Avenel. M. Dugast, en nous l'envoyant, nous assure que les relations de Richelieu avec Mme de Nogent ne furent rien moins que platoniques. Mais il en faudrait des preuves.

(1) Bautru habitait un hôtel situé à l'entrée actuelle de la rue Neuve-des-Petits-Champs.

(2) Voir notre Etude sur Gombaud. *Revue d'Aquitaine*, et Paris, Aubry, 1876, in-8.

Cela prouve au moins qu'il possédait fort bien ses auteurs classiques. Depuis, ajoute des Réaux, cette pièce a été imprimée pendant La Fronde, « et a fait voir que Bautru avoit eu bon nez. » Nous n'avons pas le loisir d'examiner ici jusqu'à quel point est fondé ce sentiment du chroniqueur : cela nous entraînerait beaucoup trop loin de notre sujet ; il nous suffit d'avoir constaté que le favori du cardinal jouissait d'une certaine autorité dans ses conseils en matière d'éloquence et de belles-lettres.

Ce fut à cette époque que Bautru, sans posséder aucun des titres littéraires qu'on recherche habituellement aujourd'hui chez les nouveaux académiciens, devint l'un des quarante fondateurs de l'Académie française. On sait que Richelieu ayant eu l'idée de constituer en compagnie régulière la réunion de gens de lettres qui s'assemblait chez Conrart, depuis plusieurs années, pour disserter sur les ouvrages nouveaux et sur les événements divers de la république des lettres, chargea Boisrobert, son familier, d'en faire la proposition à ces Messieurs. Comme ils étaient en fort petit nombre, à peine dix ou douze, il fallut chercher au dehors des éléments étrangers à leur réunion. On trouva bien des gens de lettres proprement dits, comme Gombaud, Saint-Amant, Balzac, Voiture, Vaugelas.., qui par leur nom seul s'imposaient au choix de la compagnie; mais il n'était pas facile d'en réunir quarante de cette réputation. On décida donc, à la fois pour grouper tous les genres de talents et pour s'attacher dans l'avenir des protecteurs effectifs, de faire des propositions sur ce sujet à plusieurs grands personnages connus par leur amour pour les lettres ou pour les littérateurs. C'est ainsi que le garde des sceaux Séguier (1), bientôt chancelier de France, et plus tard successeur de Richelieu dans le protectorat officiel de l'Académie, le secrétaire d'État de la guerre Abel Servien, le maître des

(1) Voir notre histoire du chancelier Séguier. Paris, Didier, 1874, in-8, et 1876, in-18.

requêtes Habert de Montmort (1), et quelques autres dont on ne connaissait le nom chez les libraires que par les épîtres dédicatoires faisant appel à leur munificence, entrèrent par la grande porte dans l'illustre cénacle. Bautru fut de ce nombre. Richelieu l'avait récompensé de ses services en le nommant conseiller d'État; on savait de plus qu'il l'honorait d'une faveur toute particulière. Boisrobert, Gombaud, Chapelain et Desmarests, gens de lettres par excellence, qui vivaient dans les bonnes grâces de l'Éminentissime et s'étaient souvent rencontrés avec Bautru au Palais Cardinal, le proposèrent à leurs collègues. Ils avaient, du reste, apprécié ses aptitudes littéraires en corrigeant avec lui les discours du premier ministre: aussi l'admission de messire Guillaume ne souleva-t-elle aucune objection parmi les amis de Conrart. Il fut reçu en même temps que son collègue au conseil d'État, Paul Hay du Chastelet (2), l'un des polémistes les plus habiles attachés à la fortune de Richelieu, pour répondre aux pamphlets virulents qui sortaient sans cesse de l'officine de Bruxelles. Au reste, remarque Pellison, « ceux qui approchoient le plus près du cardinal et qui estoient en quelque réputation d'esprit, faisoient gloire d'entrer dans un corps dont il étoit le protecteur et le père. » N'était-ce pas une manière indirecte de faire encore sa cour au tout-puissant ministre?

Bautru se mit peu en évidence à l'Académie. Pellisson ne le cite guère dans son histoire qu'à propos de sa nomination; et dans la courte notice qu'il consacre à chaque immortel en particulier, il se borne à énumérer les titres officiels du favori

(1) Voir notre étude sur ce personnage, qui fut pour l'Académie des sciences, ce que Conrart avait été pour l'Académie française, dans le *Bibliophile français*. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1873.

(2) Paul Hay du Chastelet, issu d'une famille bretonne, était né à Laval, où son père était lieutenant civil et criminel. Il appartient, par conséquent, à la province du Maine autant qu'à la Bretagne. M. Hauréau lui a consacré un article dans son *Histoire littéraire du Maine*. Voir aussi notre étude sur ce personnage dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 2e semestre de 1873.

de l'Éminence. Bautru avait cependant commis un assez grand nombre de poésies, dont nous avons déjà fait connaître les principales. « Il sçait et a fait autrefois des vers, dit Tallemant, mais il a plus d'esprit que de génie, et l'élocution n'est nullement chastiée... La meilleure chose qu'il ayt faicte, c'est un inpromptu pour réponse à un que lui avoit envoyé M. Le Clerc, intendant des finances, qui estoit de Montreuil Belay. Or on dit en proverbe : les Clers de Montreuil-Belay qui boivent mieux qu'ils ne sçavent escrire. Voicy ce que c'est :

« Une autre fois prenez plus de délay,
Vostre inpromptu n'a pas le mot pour rire ;
Vous estes Clerc, et de Montreuil-Belay,
Qui beuvez mieux que ne sçavez escrire. »

Si ce quatrain est réellement la meilleure chose qu'ait faite Bautru, il faut avouer que la postérité n'a point lieu de trop regretter la perte de ses autres œuvres : tout ce qu'on y peut noter, c'est uniquement l'intention malicieuse. Mais nous ne devons pas nous en tenir au jugement du médisant chroniqueur. Nous avons parlé dans notre premier chapitre d'une satire de jeunesse intitulée l'*Onosandre,* dont la versification facile en quelques passages est en somme assez inégale et qui parut en très-mauvaise compagnie dans le *Cabinet satyrique*, en 1619. Nous n'avons pas rencontré d'autres fruits authentiques de la muse de l'ambassadeur académicien, et nous regrettons fort que la Bibliothèque nationale ait perdu certain recueil manuscrit où se trouvaient conservées plusieurs de ses poésies inédites. Ce recueil figure au catalogue (1), mais il a été impossible à MM. les conservateurs, malgré toute l'obligeance qu'ils ont bien voulu mettre à cette recherche et dont nous les remercions ici sincèrement, de nous indiquer ce qu'il est devenu. Cela nous oblige à sacrifier en grande partie le

(1) Sous cette mention : « Bautru, Guillaume. Fonds. fr. Supplément, n° 418. Poésies. »

talent poétique du favori de Richelieu. En dépit des éloges sans cesse répétés que font de lui Ménage, Costar et l'abbé de Marolles qui le range parmi les meilleures épigrammatistes français, il faut se résigner à ne citer que les bons mots plus ou moins plaisants qui lui valurent une réputation universelle. Aussi Saint-Amant disait-il :

> Si vous oyez une équivoque,
> Vous jetez d'aise vostre toque,
> Et prenez son sens malotru
> Pour un des beaux mots de Bautru.

L'académicien eut pourtant la tentation de faire goûter au public, sinon sa poésie, du moins sa prose. Les curieux *Mélanges* de Vigneul-Marville nous apprennent en effet que quelque temps après la mort de Richelieu, Bautru « s'étant adressé à Bertier, libraire, pour faire imprimer les négociations de son ambassade d'Espagne, celui-ci lui conseilla de ne point donner cet ouvrage au public. Comme M. Bautru voulut en sçavoir la raison. — C'est, lui dit Bertier, que moi qui étois, comme vous savez, en Espagne en même temps que vous, j'avois ordre de traiter avec le comte duc d'Olivarès tout le le contraire de ce que vous aviez négocié avec lui, et si vous en doutez, je vais vous montrer mon instruction secrète, signée de la main de M. des Noyers; et vous verrez par là que si vous étiez l'homme du roi, j'étois celui du cardinal. — M. de Bautru ayant lu cette instruction, s'écria : — Ah! le grand fourbe! — Et depuis ce jour-là, il ne dit jamais de bien de ce premier ministre (1). »

Cette anecdote nous paraît complétement invraisemblable. Et d'abord Bautru n'était point l'homme du roi, mais bien celui de l'Éminence, à laquelle il était attaché depuis fort longtemps. En second lieu, les *Mémoires* de Richelieu démontrent avec la dernière évidence, que le cardinal n'a jamais pu

(1) Vigneul Marville. *Mélanges de litt. et d'hist.*, III, 321

donner des instructions contraires aux calculs de la politique de sa vie entière : et il s'étend si complaisamment sur tous les détails des négociations de Bautru, lui prêtant même des arguments que seul il pouvait connaître, et le mettant en scène comme si lui-même avait agi en ministre connaissant les secrets intimes du conseil, qu'il semble tout à fait impossible que Bautru ait pu jouer le rôle indiqué par Bertier. Il nous paraît beaucoup plus probable que cette allégation du prudent libraire, était tout simplement une mauvaise défaite de sa part parce qu'il ne jugeait point la prose de Bautru digne d'être livrée au public, ou l'intérêt de ces négociations lointaines capable d'exciter alors l'attention ; libraire avant tout, il cherchait à sauvegarder les chances certaines de ses bénéfices, et ne se souciait pas sans doute de se lancer dans une opération qui ne lui paraissait pas d'un succès assuré. Ce qu'il y a de certain, c'est que les négociations de Bautru n'ont jamais été imprimées, et sa prose nous échappe aussi bien que ses vers.

Nous le regrettons, car Chapelain, bon juge en matière historique et critique judicieux quand il ne s'agissait point de ses propres poésies, cite avec éloge les *Relations des Ambassades* de Guillaume Bautru, dont il existait encore, du temps de l'abbé Goujet, des exemplaires manuscrits dans plusieurs bibliothèques (1). Le père Le Long les cite aussi dans sa *Bibliothèque des historiens de la France* et leur donne le titre suivant : « Lettres et dépêches manuscrites de M. de Bautru, depuis le 7 octobre 1628 jusqu'au 7 novembre 1642. » Elles étaient donc honorablement connues au commencement du XVIII[e] siècle. Peut-être quelque intrépide chercheur les découvrira-t-il quelque jour dans les archives du ministère des Affaires étrangères, et les publiera-t-il aux frais de l'État. Mais ici encore, la fortune n'a guère favorisé nos recherches, car c'est sans doute cette collection qui figure au Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale, sous la rubrique : « Bautru

(1) Goujet, *Bibl. fr.*, XVII, 114.

Guillaume, supp. fr. n° 920. Lettres. » Hélas ! il nous a été aussi impossible de parvenir à retrouver ce recueil que celui de ses poésies dont nous parlions tout à l'heure. C'est là, pour le dire en passant, l'une des déceptions les plus cruelles que puisse rencontrer un biographe consciencieux qui tient à cœur de ne composer son travail qu'à l'aide de documents authentiques. Il aperçoit la trace d'une route inexplorée : au milieu d'une forêt vierge, il rencontre un poteau indicateur dont l'inscription lui promet de riches et fertiles découvertes : il fait résolûment deux pas sur la voie indiquée, puis tout à coup le sol se dérobe sous ses pieds : toutes les promesses se sont évanouies, il n'a plus en sa présence qu'un abîme infranchissable, et force lui est de chercher patiemment d'autres pistes qui trop souvent ne lui apportent que de pareils mécomptes. Mais il ne se décourage point ; et volontiers il répète avec le poëte : *Labor improbus omnia vincit.* Après bien des labeurs, il finit toujours par rencontrer quelque sentier aux rives fleuries qui lui réserve d'agréables surprises. Nous n'allons pas tarder à en avoir la preuve.

Si les relations diplomatiques de Bautru nous échappent pour le moment, en revanche nous pouvons offrir aux lecteurs de cette étude, quelques lettres particulières qui leur présenteront un intérêt d'autant plus vif, qu'elles forment avec l'*Onosandre* tout le bagage littéraire jusqu'ici bien constaté de l'ambassadeur académicien. En voici une en particulier, adressée par Bautru, en 1637, au cardinal de La Valette, et tirée de notre collection d'autographes :

Monseigneur, (*sic.*)

Encores que vous ne teniés pas mes prières pour fort accréditées en court céleste, si est-ce que j'ay quelque créance qu'elles ne nuisent pas à l'heureuse santé dont nous vous voyons jouir au milieu des armées où elle est assez rare. Je suis confirmé en ceste créance par la mort inopinée de ces trois princes nos alliés que nous avons veu finir en peu de jours, pour lesquels

je vous advoue, quoyqu'avec confusion, je n'avois faict aucune prière à Dieu depuis six mois et quelques semaines, non plus que pour monsieur de la Meilleraie, lieutenant du Roy en Normandie, qu'une apoplexie nous a osté depuis 4 ou 5 (1) jours. Vous n'aurés pas esté bien fasché de la sortie des Espagnols hors de Guyenne : ceste année n'enflera pas beaucoup l'histoire de leurs prouesses. — Son Eminence (2) est à Paris, où elle ne séjourne qu'un jour ou deux. La comédie a esté une partie de son divertissement et une visite chez M. de Senneterre qui l'a traitté en son palais avec magnificence. Si ce beau temps icy dure, je croy que l'on visitera l'Ex.... à la charge de le mettre en l'estat où l'on ne craint point les surprises. Nous croyons que monsieur de Blin (3) le père est mort de maladie en son païs du Maine, où il disoit les meilleures mots de la province. Le Roy fut hier visiter les religieux de la rue Saint-Anthoine et s'en retourna à Crosne. La Reyne fut incognito à Notre-Dame aux obsèques de M. de Savoye, et de telle sorte qu'elle tomba et fut pilée au pieds par nombre d'obscurs. Elle n'en fist que rire. MM. de Coaslin (4), de Guytaut et moy la reconnusmes avec assés de travail. Les nouvelles de la court sont assés stériles. Je croy que le mareschal de Vitry a permission de se promener sur les terrasses de la Bastille. Le prince d'Ethiopie a esté mis prisonnier au Chastelet, accusé d'adultère par un M. Saunier, naguères conseiller au Parlement. Ceste femme avoit autrefois nom la Concressant. *Satis est*, diroit le docte Monsigneur qui est allé à Tours, couvert de boutonnières d'argent et rival du second prince de cet Estat. Revenés bientost, Monsigneur, nous vous en dirons d'avantage, mais rien plus véritable que les asseurances éternelles que je seray toute ma vie, Monsigneur,

« Vostre très-humble et très-affectionné serviteur,

« BAUTRU. »

(1) En chiffres.

(2) Richelieu.

(3) M. de Belin habitait Le Mans. La correspondance de Chapelain que va bientôt publier M. Tamizey de Larroque, contient plusieurs lettres à lui adressées par le célèbre critique et poëte en 1636 et 1637.

(4) Charles du Cambout, marquis de Coislin, d'une vieille famille bretonne, gendre du chancelier Séguier et père du duc académicien. Voir

Il est difficile de juger sur un si court spécimen quelles pouvaient être les qualités de la prose de notre académicien : une autre lettre que nous citerons au chapitre suivant, ne nous en apprend guère davantage. On peut cependant remarquer que la note générale est bien celle qui convient à ce que nous connaissons déjà de la tournure d'esprit de Bautru. La tendance à la plaisanterie est manifeste, et si notre épistolier ne s'y livre pas sans réserve, parce qu'il parle à un personnage émiment en puissance et en dignités, on sent néanmoins la raillerie percer souvent sous des dehors ironiques. Ce qu'on peut affirmer déjà, c'est au moins que la plume est alerte et taillée à la gauloise.

Après cette citation, nous nous sentons plus à l'aise pour retracer le portrait de Bautru d'après les contemporains. « Il estoit petit, mais bien fait, dit Tallemant des Réaux,... bon courtisan ou bon bouffon, si vous voulez ; de mœurs et de religion, fort libertin... et jamais il n'a pu s'empescher de mesdire.. » Mais nous devons ajouter comme correctif à ces lignes sévères, que Chapelain assure dans une de ses lettres qu'il « avoit l'âme noble et bienfaisante, surtout aux sçavans qu'il apprenoit estre incommodés. » Les mémoires du temps permettent en effet de constater qu'il usa souvent de son influence près de Richelieu pour obtenir des pensions ou des grâces en faveur des gens de lettres dans le besoin. Cela rachète bien des défauts. Ce fut lui qui présenta au Cardinal l'ode fameuse que Chapelain avait composée en son honneur : et le futur auteur de la *Pucelle*, alors au brillant début de sa carrière littéraire, lui avait demandé cette faveur par une lettre inédite fort curieuse, que nous trouvons dans le premier des cinq volumes de sa correspondance manuscrite, léguée par M. Sainte-Beuve à la Bibliothèque nationale.

notre *Histoire du chancelier Séguier* et notre étude sur les trois ducs de Coslin. *Revue de Bretagne et de Vendée.* Janvier—Décembre 1874.

Voici cette lettre :

« De Paris, ce 18 juin 1633 (1).

« Monsieur,

« J'use de la liberté que vostre bonté m'a donnée et vous supplie très-humblement de me faire l'honneur de présenter à Mgr le Cardinal l'ode que j'ay consacrée à sa vertu. M. de Boisrobert à qui je l'adresse vous la portera et joindra ses prières aux miennes afin que le succès de mon offrande responde par vostre entremise à la pureté de mon intention. J'espère beaucoup plus de vostre recommandation que de son mérrite, quoy que j'aye de très-précieux tesmoignages de l'estime que vous en avés faite et qu'il ne me soit pas permis de la croire toute mauvaise après vous avoir veu juger qu'elle n'estoit pas indigne du jour. Je paroistray sans comparaison mieux dans vos paroles que je n'eusse fait par ma puissance, et je suis asseuré que sous vostre faveur, je passeray dans l'esprit de S. E. pour honneste homme, du moins jusques à ce que je l'aye salué et qu'il ait reconnu ma faiblesse de plus près. Vous m'obligerés par ce nouvel office à plus de reconnoissance et non pas à plus d'affection, laquelle d'abord vous avés toute épuisée en moy, sans qu'à l'avenir, quelque grâce que vous me puissiés faire, il soit encore en ma puissance de vous honorer plus que je fais. M. de Boisrobert apprendra comme tout aura réussi et je me promets qu'il me mandera que l'ode aura eu un accueil favorable puisque vous avés bien daigné la prendre en vostre protection et vous abbaisser à lui servir d'introducteur. Mais de quelque sorte que la fortune en dispose, je vous en demeureray éternellement redevable et mourray avec la qualité de vostre, etc.

« Chapelain. »

Nous pourrions accumuler ici une foule d'autres témoignages contemporains fort honorables, émanant de littérateurs et de savants peu connus ou célèbres, et qui donnent une idée de

(1) Bibl. nat. fr. nouv. acq. 1885, f° 43. — Le Ministère a confié la prochaine édition de cette intéressante correspondance à l'un de ses correspondants les plus érudits, M. Tamizey de Larroque.

Bautru toute différente de celle que nous ont présentée jusqu'ici les biographes. Qui reconnaîtrait un simple bouffon de cour, gorgibus grotesque, beaucoup plus digne de mépris que d'estime, dans le protecteur éclairé des lettres célébré, comme nous allons le voir, après Chapelain, par l'Héritier, Ménage, Costar, Renaudot, Sorbière, Balzac et Lefèvre ?

En 1638, l'historiographe du roi, Nicolas l'Héritier, donna une tragédie d'*Hercule Furieux*, sorte de traduction d'Euripide, dans laquelle l'original est assez maltraité. On n'y reconnaît en effet ni grande entente de la scène, ni conduite d'après les règles du grand art, et la versification y est très-faible. L'auteur, dans son épître dédicatoire à M. de Bautru, « dit qu'il n'estime pas ses ouvrages parce qu'il les a faits, mais parce qu'un *des meilleurs esprits du temps* a voulu prendre la peine de l'aider à le faire. » Ce collaborateur émérite ne serait autre, d'après l'abbé Goujet, que Bautru lui-même (1). Il faut avouer qu'un pareil ouvrage fait peu d'honneur à ses talents dramatiques, car il est encore plus faible qu'une tragédie d'*Hippolyte*, pièce aujourd'hui très-rare, de l'Angevin La Pinelière (1635), dont la dédicace porte aussi le nom de notre académicien et qui eut un assez grand succès dans son temps. Mais il ne faut pas juger Bautru sur cette collaboration, qui n'existe qu'en probabilité. Il n'était pas dépourvu de vraie littérature et nous pouvons affirmer qu'il aimait les bonnes lettres. Nous l'avons entendu citer des vers d'Horace au cardinal, et puisque le célèbre helléniste Tanneguy Lefèvre, père de madame Dacier, entretenait un commerce de lettres latines avec lui (2) et lui dédia sa traduction d'*Anacréon*, il

(1) Goujet, *Bibl. fr.*, XVIII, 14. — Les frères Parfait, au tome V de leur *Histoire du Théâtre fr.* sont aussi de ce sentiment. — « Il est besoin, dit encore l'Héritier, que le public, à la lecture de qui j'abandonne mes vers sous vos auspices, sache que si l'on y rencontre quelques endroits qui tiennent encore un peu de la rudesse de mon esprit, l'on en trouvera d'autres qui y tiennent beaucoup de la politesse de celui qui a pris la peine de me conduire. »

(2) Voy. le 2e vol. des *Lettres latines* de Lefèvre.

fallait que le professeur de La Flèche eût bonne opinion de son goût littéraire. C'est encore à Bautru que Renaudot dédia la troisième *centurie* de ses conférences du bureau d'adresse, en rendant hommage à « sa profonde doctrine, à sa dextérité d'esprit incomparable et à ses autres vertus sublimes. »

On ne peut donc croire que lors de la fondation de l'Académie, l'amitié de Bautru pour Boisrobert, Desmarets et Chapelain, et les dîners qu'il leur offrait de temps en temps, aient seuls suffi pour l'introduire dans le docte cénacle. On lit dans le *Menagiana*, que Bautru lui-même suggéra à Desmarets le projet de la comédie des *Visionnaires*, et cette pièce est certainement la meilleure de l'auteur du *Clovis*. Mais voici un témoignage plus positif. « Ce fut, dit encore Ménage, dans une lettre critique que j'écrivis il y a plus de trente ans à M. de Bautru, introducteur des Ambassadeurs, au sujet des observations de M. Costar sur l'ode de M. Chapelain au cardinal de Richelieu et sur celle de M. Godeau, que j'employay pour la première fois le mot de *prosateur*. M. Bautru et M. Costar approuvèrent ce mot; et c'est ce qui m'obligea de m'en servir ensuite, sans aucun adoucissement, en plusieurs endroits de mes *Observations sur Malherbe*... (1). »

Voilà donc Bautru, de par l'érudit Ménage, posé en arbitre des décisions grammaticales; et Costar lui écrivait :

« MONSIEUR,

« On me mande de tous côtés que vous n'avez pas dédaigné de lire mon livre, et que vous en rendez partout de grands témoignages qui me mettent en réputation, et qui me font bien de l'honneur. Je vous avoue franchement, monsieur, que je n'avois osé vous le présenter, et que la frayeur que j'ai de la délicatesse et de la subtilité de votre esprit, a été plus forte sur moi que les puissantes considérations qui m'obligeoient à ce devoir.

(1) Cité par le P. Bouhours. *Remarques nouvelles*, p. 429.

Je me souvenois, monsieur de ce mot de Pline à son empereur, *hæc quis possit intrepidus estimare, subiturus ingenii tui judicium, præsertim lacessitum?* Et là dessus, je m'imaginois qu'il y eust eu de la présomption de vous donner mon ouvrage, puisque c'eust esté vous défier en quelque sorte de l'examiner sans miséricorde, avec ces mesmes yeux si pénétrants, qui vous font découvrir des défauts secrets, presque partout où vous les jetez. Et de fait, monsieur, je n'ai jamais eu l'honneur de vous approcher, que je n'en sois revenu plus éclairé, et que vous ne m'ayez guéri de quelque erreur vulgaire, et de quelqu'une de ces fausses opinions qui ont gagné crédit parmi le peuple des savants, et même parmi les principaux magistrats de la république des lettres. Aussi, monsieur, si j'ai failli ce n'a été seulement que par la crainte de vous déplaire, et par l'estime infinie que je fais de votre rare mérite. J'espère que vous me pardonnerez ce mauvais effet d'une bonne cause, etc.(1). »

Bautru entretint pendant un assez long temps une correspondance littéraire active avec Costar : les lettres de l'abbé en fournissent des preuves nombreuses, et nous regrettons fort qu'en publiant ses propres réponses, il nous ait privé des épîtres de son protecteur. Il en est une au moins qui devait être très-curieuse ; Bautru avait écrit à Costar une longue dissertation au sujet de Malherbe, de Balzac et de Voiture, qu'il appelait les *Triumvirs* de notre Eloquence française, dissertation suivie d'une vive philippique contre « l'abus des fréquentes répétitions de *Monsieur* dont on farcit tous les complimens par écrit et de vive voix. » Costar lui adresse à ce sujet une immense lettre toute hérissée de citations latines tirées d'Horace, de Martial, de Tacite, etc. ; il défend longuement Voiture et se laisse entraîner à une digression fort érudite sur l'emploi du mot *Dominus*, dans les temps anciens. « Monsieur, » lui écrit-il une autre fois en lui envoyant sa fameuse apologie, « Vous estes un de ceux qui distribuent la réputation

(1) *Lettres de Costar*, édit. de 1658, p. 118.

selon qu'il leur plaist et font à leur fantaisie le bon ou le mauvais destin des ouvrages de l'esprit... (1). »

Ce compliment fort exagéré peut être réduit à sa juste valeur par ceux qui connaissent le style adulateur qu'emploie généralement vis-à-vis de ses Mécènes, le célèbre chanoine du Mans. Mais on ne pourra pas soupçonner de la même exagération le savant Sorbière, dont le volume de « *Relations*, *lettres et discours* sur diverses matières curieuses (2), » est adressé, presque tout entier à Bautru, à son frère Nogent et au fils de ce dernier, le marquis de Vaubrun. Nous remarquons en particulier dans ce livre, très-fertile en faits intéressants, la lettre IV : « de l'état des Sciences en Hollande, à Monsieur de Bautru, chevalier, baron de Ségré, seigneur de Louvaines, de Vaux, etc..., conseiller ordinaire du Roy en ses conseils.., » dont le préambule est très-justement flatteur :

« Monsieur, vous vous informés de ce que j'ay remarqué parmy les doctes et dans les académies, avec autant de soin que les autres me demandent des nouvelles du rétablissement du roy d'Angleterre, et de ce que les politiques du Païs-Bas disent sur les affaires présentes. Vous jugés bien que ce sont là des matières sur lesquelles je pourray mieux vous satisfaire que sur celles où je n'ay point de part et dont je ne puis parler que sur les relations que l'on m'en a faites : et c'est une des causes qui tournent de ce costé là vostre curiosité. Car encore que vous soyés esgallement intelligent des unes des autres, et que vous ne soyés pas moins homme d'Estat qu'homme de lettres, vous ne confondés pas ces deux personnages, et vous les employés diversement suivant le génie de ceux à qui vous avés à faire. Vous me dispensés donc, Monsieur, de vous parler de la politique des Provinces Unies, dont j'ay appris beaucoup de particularités en ce dernier voyage, et vous m'ordonnés de

(1) *Lettres de Costar*, p. 134.

(2) Paris, chez Robert de Minville, 1660, in-8.

ne vous entretenir que du sçavoir et des estudes qui occupent les sçavants que j'y ay visités... (1) »

Avouons que pour un bouffon de cour, voilà de sérieux délassements ; ce n'est pas tout encore : continuons la lecture instructive de la lettre de Sorbière qui, après une digression sur les sciences en général, reprend son premier sujet :

« Mais il n'est pas nécessaire de prendre ce tour pour défendre la curiosité que vous avés pour ce qui concerne la république des lettres et l'histoire des sçavants. Vous en faites gloire, Monsieur, et vous avés droit de bourgeoisie en ce païs là. Je diray bien davantage : il vous couste bon et vous l'avés acheté *par une prodigieuse lecture*, par une *forte application aux sciences*, et peut estre aux dépens de vostre santé qui en a esté altérée. Néantmoins vous y trouvés vostre compte et ces mesmes estudes qui vous ont affaibly le corps, ont fortifié vostre âme et détournent aujourd'huy le sentiment des douleurs qui vous attaquent. Il faut bien que les choses aillent ainsy, puisque dans le lict, ou dans la chaise, d'où la goutte ne vous permet guères de vous lever, on vous trouve toujours attaché à la lecture de quelque livre. Il n'y en a plus de bons que vous n'ayés dévorés, et il vous en faut fournir quelques autres, de peur que si vous quittiés cet exercice, vous ne passassiés encore plus mal vostre temps. Je m'en vais donc, Monsieur, vous entretenir de mon voyage, mais ce sera d'un autre air que je n'en ay parlé à M. le comte de Nogent, vostre frère, et à M. le marquis de Vaubrun, vostre neveu..., etc. (2). »

Balzac lui-même rendait justice à Bautru et prenait soin de lui adresser toujours un exemplaire de ses nouveaux ouvrages : « Je ne voy point dans les listes qui m'ont esté envoyées, » écrivait-il le 26 septembre 1644 à Chapelain, « le nom de Botru ; c'estoit pourtant mon intention, comme vous sçavés, qu'on lui rendît cet hommage de ma part, et M. Ménage le luy tesmoi-

(1) *Relations* de Sorbière, p. 103-108.

(2) *Ibid.*, 108-111.

gnera bien, l'occasion s'en présentant, affin que je n'aye point pour ennemy le père des équivoques et des pasquinades, des bons et des mauvais mots... » Et nous lisons dans une lettre du 31 octobre de la même année : « ... Au reste, Monsieur, une de mes curiosités seroit de sçavoir le sentiment de M. Guyet et celuy de M. de Bautru sur le sujet de la guerre sainte des Jésuites et des Jansénistes, et ce qu'ils disent de l'émotion des docteurs, dans cette grande et inébranlable tranquillité où ils se sont mis en dépit de tous les remords et de toutes les syndérèses, dont l'esprit humain est travaillé... (1). »

Enfin nous trouvons enfoui dans les manuscrits de Conrart conservés à la bibliothèque de l'Arsenal, un document curieux qui achève de nous édifier sur la physionomie littéraire de notre académicien. Cela s'appelle « récit d'une conversation entre M. l'Evesque du Mans et MM. de Bautru et de Nogent, » et ce n'est qu'une variante de la lettre connue de Saint-Évremont au comte d'Olonne. Dans la lettre de Saint-Évremont, le commandeur de Jars remplace Nogent.

« Vous me laissastes hier dans une conversation qui devint insensiblement une furieuse dispute. On y dit tout ce qu'on put dire à la honte et à l'avantage des lettres. Il n'est pas besoin de vous nommer les acteurs ; vous savez qu'ils estoyent tous deux fort intéresséz à soustenir leur party, Bautru ayant peu d'obligation à la nature de son génie, et Nogent pouvant dire, sans estre ingrat, qu'il ne doit son talent ni aux arts ni aux sciences. Cela vint sur le sujet de la reyne de Suède, qu'on louoit de la connoissance qu'elle a de tant de choses. Tout d'un coup Nogent se leva et ostant son chapeau d'un air ridicule : Messieurs, dit-il, si la reyne de Suède n'avoit seu que les coustumes de son pays, elle y régneroit encore. Pour avoir

(1) *Lettres de Balzac à Chapelain*, publiées par M. Tamizey de Larroque dans le 2e vol. des *Mélanges de la collection des Documents inédits*. Paris, impr. nat., 1873, in-4, p. 186 et 200.

appris nostre langue et nos manières, pour s'estre mise en estat de réussir huit jours en France, elle a perdu son royaume. Voilà ce qu'ont produit sa science et ses belles lumières que vous nous vantez. — Bautru voyant choquer la reyne de Suède, qu'il estime tant, et les bonnes lettres qui luy sont si chères, perdit toute considération et commençant son discours par un serment (jurement) : — Il faut estre bien injuste, reprit-il, d'imputer à la reyne de Suède, comme un crime, la plus belle action de sa vie. Pour vostre aversion aux sciences, je ne m'en estonne pas. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous les injuriés. Si vous aviés leu les histoires les plus connues, vous sçauriez que son abdication n'est pas sans exemple. Le plus grand homme depuis les Romains, n'a point esté moins admirable par la renonciation à ses estats que par ses conquestes (1). Diocletien n'a-t-il pas quitté l'empire et Sylla le pouvoir souverain ? Mais toutes ces choses vous sont inconnues, et c'est folie de discuter avec un ignorant. Au reste, où me trouverez-vous un homme extraordinaire qui n'ayt des lumières et des connoissances acquises? — A commencer par M. le Prince, il alla jusqu'à César, de César au grand Alexandre, et l'affaire eust esté plus loin, si Nogent ne l'eust interrompu avec tant d'impétuosité qu'il fut contraint de se taire. — Vrayment, dit-il, vous nous en contez bien avec vostre César et vostre Alexandre. Je ne sçay s'ils estoient savans ou ignorans, et il ne m'importe guères. Mais je sçay bien que de mon temps on ne faisoit estudier les gentils hommes que pour estre d'Église. (Aussi s'occupoient-ils) plus souvent du latin de leur bréviaire. Ceux qu'on destinoit à la cour ou à l'armée alloyent honnestement à l'Académie (2). On apprenoit à monter à cheval, à danser, à faire des armes, joüer du luth, voltiger; un peu de mathématiques et c'estoit tout. Vous aviès en France mille braves gendarmes, galans hommes.

(1) Sans doute Charles Quint.

(2) On dirait aujourd'hui au Gymnase.

C'est ainsy que se formoient les Termes, les Bellegardes, les Montmorrencys. Du *latin de mon temps! par Dieu un gentilhomme eust esté déshonoré.* Je connois les grandes qualités de M. le Prince et suis son serviteur. Mais je vous diray que le dernier connétable de Montmorency sceut maintenir son crédit dans les provinces et sa considération à la cour, sans sçavoir lire. *Peu de latin, vous dis-je, et du bon françois!* — Il fut avantageux à Nogent que le bonhomme eust la goutte : autrement il eust vengé le latin par quelque chose de plus pressant que la colère et les injures. — Enfin la contestation s'eschauffa tout de nouveau : celuy-cy résolu comme Sidias de mourir sur son opinion, celuy-là soustenant le party de l'ignorance avec beaucoup d'honneur et de fermeté, quand un prélat charitable (1) voulut accommoder le différend, ravy de trouver une si belle occasion pour faire paroistre son savoir et son esprit. Il toussa trois fois avec decorum, se tournant vers le docteur, trois fois il sourit en homme du monde à nostre agréable ignorant, et, lorsqu'il creut avoir assés bien composé sa contenance, *digitis gubernantibus vocem*, il parla de cette sorte : — Je vous diray, Messieurs, que la science fortifie la beauté du naturel, et que l'agrément et la facilité de l'esprit donnent des grâces et de l'érudition. Le génie seul, sans règle et sans art, est comme un torrent qui se précipite avec impétuosité : la science sans naturel ressemble à ces campagnes sèches et arides qui sont désagréables à la veue. Or, Messieurs, il est question de concilier ce que vous avez divisé mal à propos, de rétablir l'union où vous avez jetté le divorce. La science n'est autre chose qu'une parfaite connoissance, l'art n'est rien qu'une règle qui conduit le naturel. Est-ce, Monsieur (s'adressant à Nogent), que vous voulez ignorer les choses dont vous parlez et faire vanité d'un naturel qui se dérègle, qui s'esloigne de la perfection? Et vous, M. de Bautru, renoncez-vous à la beauté naturelle de l'esprit pour vous rendre esclave de pré-

(1) Mgr de Lavardin, évêque du Mans.

ceptes importans et de connoissances empruntées? — Il faut, il faut finir la conversation, reprit Nogent, j'ayme encore mieux sa science que le grand discours que vous nous faites : pour le moins il est laconique et je ne vous entens pas mieux que luy. — Le bonhomme qui n'estoit pas irassible s'adoucit aussitôt..., etc. (1) »

De tout ceci résulte incontestablement que Bautru était un véritable lettré, défendant au besoin contre leurs détracteurs, la science et la littérature. Il nous semble qu'on ne le connaissait guère sous cet aspect. Ce sont là pourtant des témoignages contemporains, et de la part de gens qui valent bien Bayle et Tallemant des Réaux. Ils ne font que confirmer l'opinion que nous nous étions déjà formée du caractère de notre académicien en lisant quelque part que, présentant un poëte au surintendant d'Émery, il dit au ministre : « Voilà, Monsieur, un homme qui vous donnera l'immortalité; mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre. » Et c'est encore lui qui, vers l'époque de la mort de Richelieu, n'épargnait aucune peine pour obtenir du ministre qu'il retînt Saumaise en France en lui allouant une pension de douze mille livres (2).

Cela ne nous empêchera point de jeter un regard sur le revers de la médaille et de constater que si les éloges précédents visent surtout le Mécène, Bautru fut singulièrement caustique et médisant, tout en conservant un fonds de bonté peut-être un peu intéressé pour la gent littéraire. Nous avons rapporté plus haut comment ses railleries à l'égard des grands lui attirèrent, avant ses ambassades, des châtiments rudes et mérités. Devenu grand personnage à son tour, Bautru ne courait plus le risque d'être bâtonné ; mais ceux qui pouvaient remplacer le bâton par leur esprit, se vengeaient quelquefois assez vertement de ses moqueries. En voici un exemple entre mille. Un jour,

(1) Les feuillets sont coupés à ce passage et nous n'avons pas la fin du récit.

(2) *Mélanges hist. et philolog.* de Michault. I, 108.

rapporte Tallemant, « qu'il y avoit icy des députés de Mirebalais (en Poitou), qui vouloient parler au cardinal de Richelieu, Bautru qui cherchait à le divertir, demanda à celui qui portoit la parole : — Monsieur, sans vous interrompre, combien valoient les asnes en vostre pays quand vous partistes ? — Ce député luy respondit : — Ceux de vostre taille et de vostre poil valoient dix écus. — Bautru demeura déferré des quatre piez (1). »

Malgré ces défaites, il ne se corrigeait pas, et Richelieu à qui son médecin conseillait de temps à autre une once de Boisrobert, quand il était en mauvaise humeur, prenait aussi par surcroît une once de Bautru. Voici quelques-unes de ces saillies qui faisaient alors les délices de la cour et de la ville. Elles donneront une idée de ce qu'était le goût français à cette époque.

Bautru disait d'un certain minime qu'on voulait faire passer pour béat, rapportent Tallemant et Ménage, que le seul miracle qu'il avait fait « c'estoit que ne mangeant que du poisson, il sentoit l'épaule de mouton en diable... »

Parcourant un jour la liste d'une promotion de dix cardinaux faite par le pape Urbain, il dit : « — N'en voylà que neuf. — Eh ! vous oubliez Fachinetti, dit quelqu'un. — Excusez, répondit-il, je croyois que ce fust le titre... »

C'est lui qui expliquait ainsi au cardinal la cause de l'état valétudinaire de Balzac : Comment voulez-vous qu'il se porte bien ! Il ne parle que de lui-même et chaque fois il se découvre. Tout cela l'enrhume.

Considérant un jour au-dessus d'une cheminée la Justice et la Paix « en sculpture, qui se baisoient : — Voyez-vous, dit-il, elles s'embrassent, elles se baisent, elles se disent adieu et ne se reverront jamais. »

Une autre fois, Boisrobert ayant composé un acte dans l'une des pièces des cinq auteurs aux ordres du cardinal, il

(1) Tallemant, *Historiettes*, II, 135.

répétait à tous les échos du palais : — Boisrobert est un bien bon homme, mais il a pourtant fait un méchant acte (1).

Aussi est-ce Bautru que le chevalier d'Aceilly désigne dans cette épigramme :

> Taubru, le père des bons mots,
> L'éternel ennemi des sots,
> Où l'on vend des chevaux disoit à Périandre :
> Monsieur, fuyez l'abord de tous ces maquignons.
> Assurément les compagnons
> Ne manqueront point de vous vendre (2).

Et Richelieu se déridait à ces boutades. On trouve en effet dans la correspondance du premier ministre, quelques détails fort curieux qui montrent sur quel pied d'intimité la conversation s'engageait quelquefois entre l'Éminence et ses familiers. Bautru, écrivait le cardinal à M. de Charnacé, le 22 avril 1635, « vient présentement, en présence de M. le Jeune (Chavigny), d'attribuer à l'un de vos amis l'astuce vulpine : aussytost j'ay reparty qu'il falloit aussy avouer que cette personne avoit un cœur léonin et une fidélité canine. Le Jeune a adjousté qu'en tout cela il y avoit de la beste ; ensuite de quoy il a esté conclu que ce n'estoit pas peu à un animal raisonnable de se prémunir des vertus de ceux qui sont privés de l'usage de la raison... (3). »

Mais nous avons peur qu'on ne nous applique cette phrase de l'abbé d'Olivet, à propos du célèbre Bayle : « Si quelqu'un dit-il, est curieux de voir comment écrit un bel esprit qui n'a envie que d'amuser les lecteurs et qui ne se propose nulle-

(1) Voy. Tallemant des Réaux, *Menagiana*, *Naudæana*, etc., *passim*.

(2) *Recueil de pièces choisies*, de La Monnoye, I, 199. Il sera peut-être piquant de rappeler ici, qu'on remarquait alors que les quatre grands diseurs de bons mots du temps étaient Angevins : Bautru, le comte du Lude, le prince de Guéménée et le marquis de Gerzay. *Menagiana*, 80.

(3) *Correspondance de Richelieu*. IV, 719.

ment de leur être utile, on n'a qu'à lire l'article Bautru dans le *Dictionnaire critique.* » Nous n'avons pas la prétention de passer pour bel esprit, mais nous ne voudrions pas qu'on pût nous accuser de chercher seulement à distraire des lecteurs oisifs. Passons donc à des choses plus sérieuses.

IV.

NOUVELLES NÉGOCIATIONS.

Révolte de Gaston d'Orléans et du comte de Soissons. — Lettre de Bautru à Richelieu. — Bautru envoyé à Blois et à Sedan. — Fortune de Bautru. — Mariage malheureux de son fils.

(1636-1637.)

Si le cardinal se récréait fort à entendre les piquantes reparties de Bautru, nous avons vu qu'il ne dédaignait pas ses talents de négociateur. Il s'en servit encore dans des circonstances très-délicates, après lui avoir conféré, le 25 novembre 1636, le titre de conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé (1).

Gaston d'Orléans, toujours en armes et toujours battu, était en état de rébellion perpétuelle contre son frère. Un complot s'organisa vers la fin de l'année 1636, d'accord avec le comte de Soissons, pour faire assassiner le cardinal au moment où il sortirait du conseil du Roi à Amiens. Mais le duc d'Orléans n'était pas l'homme des hardis coups de main : comme cela lui était déjà souvent arrivé en pareille occurrence, le courage lui manqua au moment de l'exécution : il n'osa pas donner le signal et les deux conspirateurs ne tardèrent pas à ressentir de vives alarmes au sujet des indiscrétions de leurs complices. On venait de reprendre Corbie sur les Espagnols ; ils craignirent que ce succès des armées royales ne donnât au ministre plus de confiance pour prendre contre eux des mesures violentes, et, dans la nuit du 19 au 20 novembre, ils s'éloignèrent de Paris, sans qu'on sût où ils se dirigeaient. On apprit bientôt que Gaston s'était retiré à Blois, et le comte de Soissons à Sedan, prétendant qu'on leur avait donné avis que Sa Majesté

(1) *Gazette de France* du 29 novembre 1636.

voulait les faire arrêter; et voici comment Bautru annonça ce grave événement au cardinal alors à Amiens avec toute la cour fidèle.

« Monseigneur,

« J'avois délibéré de partir ce matin pour me rendre auprès de Vostre Eminence, mais Monsieur de Chavigny a jugé à propos que j'attendisse que Sa Majesté fust arrivée à Paris. Vous savez, Monseigneur, que Monsieur va droit à Blois et qu'il avoit esté à Tours ces derniers jours où il a eu longue conférence avec des personnes qui tromperoient bien du monde si elles faisoient quelque bonne action. Nous n'avons point encore de nouvelles du chemin que prend Monsieur le Comte; on croit vers la Champagne. Je fus hier soir au Louvre, où l'on me demanda s'il estoit vrai que Monsieur et Monsieur le Comte fussent partis.

« L'arrivée du Roy sera très à propos, et la vostre, Monseigneur, la plus prompte que vostre santé pourra permettre, la meilleure. Si ce départ n'est fondé que sur une terreur panique, à la bonne heure, puisque les choses que la légèreté nous oste, elle nous les rend bien souvent avec promptitude. Dieu qui sait l'innocence et la sincérité avec laquelle on a traité avec ces princes, nous fera sortir de toutes les brouilleries que pourront engendrer les mauvais conseils, desquels ils sont trop susceptibles, et vous garantira du mal que vous désirent ceux auxquels vous avez procuré tant de bien. Cependant je ne doute pas que l'on ne prenne tout le soin possible de vostre personne, c'est le principal et le plus ardent des souhaits de, — Monseigneur, — vostre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur,

« Bautru.

« Paris, 21 Novembre (1636) (1). »

A l'annonce de cette nouvelle défection, Richelieu quitta sans perdre de temps la Picardie où il se trouvait depuis quelques semaines au milieu de l'armée; il arriva à Ruel le 24 no-

(1) Cette lettre a été publiée dans l'*Amateur d'autographes*, de M. J. Charavay. 1865, p. 355-356.

vembre, et le 26 (1) il envoyait Bautru, avec le sieur de Rames, porter au duc d'Orléans des paroles de conciliation, et lui marquer son étonnement de la facilité avec laquelle il avait ajouté aux mauvais avis qui lui avaient été donnés...., disant que le Roi « le considéroit non-seulement comme son frère, mais comme il feroit son fils unique (2). » Monsieur avait cédé en cette circonstance plutôt aux ressentiments du comte de Soissons qu'aux siens propres. On avait ôté à celui-ci le commandement de l'armée de Champagne, et cette disgrâce l'avait fortement aigri ; mais la cour n'avait pris aucune disposition défavorable au duc d'Orléans; il était donc possible de le prendre par la persuasion. Aussi la négociation ne fut-elle pas très-difficile, et lorsque Gaston fut assuré qu'on laisserait Monsieur le Comte dans son gouvernement, il se soumit volontiers aux désirs de son frère.

Bautru partit donc de Blois le 5 décembre et arriva le 7 auprès du roi, porteur « d'une lettre de Son Altesse, pleine de protestations de fidélité et d'actions de grâces du bon traitement qu'il recevait de Sa Majesté; mais principalement de celui qu'elle lui témoignoit vouloir faire à Monsieur le Comte, pour le sujet duquel Monsieur écrivoit encore fort affectionnément, et avec témoignage de ressentiment au cardinal, se remettant du surplus au sieur Bautru, à qui il avoit donné charge de représenter à Sa Majesté ses intentions, la principale desquelles étoit, qu'il désiroit avoir une place dans le royaume (3). »

On discuta longuement cette demande de Gaston, et le surlendemain, 9 décembre, le roi dépêcha en toute diligence, à Blois, le secrétaire d'Etat Chavigny, fils du surintendant Bouthilier, pour traiter directement ce sujet et porter à Gaston

(1) *Gazette de France* du 29 novembre. Les *Mémoires de Richelieu* disent le 25.

(2) *Mémoires de Richelieu* On sait que Louis XIII n'avait pas encore d'enfants.

(3) *Mémoires de Richelieu*, collection Michaud. XXIII, 87-89.

une promesse de consentement à son mariage avec la princesse de Lorraine (1). Si Richelieu n'envoya pas son favori en seconde ambassade, c'est qu'il le réservait pour une autre négociation plus difficile et qu'il préférait, après avoir préparé les voies, traiter définitivement par l'entremise d'un secrétaire d'État.

Monsieur le Comte n'avait pas été aussi accommodant que Gaston. Il faisait de grandes difficultés pour la paix et affichait des prétentions exorbitantes. Rien ne put donc se conclure, parce que Monsieur ne voulait pas traiter seul ; et comme on craignait que le duc d'Orléans ne sortît du royaume, on lui en fit fermer tous les passages. Il fallut même, au commencement de l'année 1637, envoyer des troupes vers Blois et vers la Champagne, pour forcer les deux princes à capituler. Mais avant d'en venir à cette extrémité, on avait essayé de nouveaux compromis; Bautru avait été envoyé à Monsieur le Comte avec des instructions très-détaillées et des promesses « qu'il avoit charge de ménager ainsi qu'il estimeroit plus à propos, » pour l'amener à composition. Bautru devait témoigner à Monsieur le Comte, « que son voyage étoit un pur effect de la bonté du Roi qui vouloit voir, avant que les choses allassent à l'extrémité, si on pouvoit empêcher ledit sieur comte de se précipiter à sa perte : qu'on ne vouloit point le séparer de Monsieur, mais bien, en les contentant tous deux raisonnablement, tirer parole de l'un et de l'autre qu'ils ne s'assisteroient plus, en cas que l'un d'eux sortît de nouveau de son devoir... Et afin de rendre la diligence que le Roi désiroit possible audit sieur de Bautru, il emportoit un passe-port en blanc pour celui que Monsieur le Comte voudroit envoyer vers Monsieur avec ledit Bautru (2). »

(1) Bassompierre prétend dans ses *Mémoires* que Chavigny partit parce que Bautru avait été fort mal reçu la première fois. Richelieu dit tout le contraire, et les lettres que Bautru porta au Roi de la part de Monsieur, nous semblent démontrer que Richelieu a raison.

(2) *Mémoires de Richelieu, loc. cit.*, p. 106-107.

La négociation fut infructueuse, car le comte de Soissons soulevait des prétentions absolument inadmissibles; et le 24 janvier Bautru arriva de Sedan à Fontainebleau où Louis XIII s'était rendu pour se rapprocher de son frère et procéder par intimidation. « Il rapportoit à Sa Majesté que, quelque adresse avec laquelle il eût pu agir avec Monsieur le Comte pour lui faire recevoir à grâce très-singulière les offres de Sa Majesté qui alloient au-delà de ce qu'il pouvoit raisonnablement prétendre, il les avoit néanmoins refusées, ne se voulant pas contenter de la ville de Mouzon pour sa demeure. » C'était entrer en révolte ouverte. Dès lors il fallait agir en maître, et Louis XIII marcha sur Orléans, dépêchant devant lui à Monsieur, Chavigny et Bautru pour lui porter son ultimatum.

Intimidé, Gaston d'Orléans, qui n'était pas en force, se décida à conclure la paix, et vint rejoindre son frère à Orléans, le 8 février. Malgré l'approche des troupes du roi, Gaston avait eu cependant beaucoup de peine à se soumettre; il voulait obtenir à tout prix la permission de quitter la France, et Louis XIII consentit même à le laisser se retirer dans la république de Venise avec toute sa maison, à condition qu'il « jurât sur les Saints Évangiles, entre les mains du Père Gondren, son confesseur, et en présence des sieurs de Léon, de Chavigny et de Bautru et des principaux de sa maison, qu'étant hors du royaume il n'auroit point d'intelligences avec aucunes personnes qui pussent estre suspectes à Sa Majesté.» Mais quand il eut reçu les assurances les plus formelles de la bonne volonté du Roi, il se soumit simplement; et Louis XIII, dit encore Richelieu, « le reçut avec autant de tendresse que s'il eût esté son fils. »

La conclusion du traité avec le comte de Soissons fut beaucoup plus difficile : cependant lorsqu'il vit Monsieur rentré en grâce à la cour, ne se sentant plus appuyé par ce puissant auxiliaire, il abaissa ses prétentions, et finit par se soumettre; mais ce ne fut que vers le mois de juillet, au bout de cinq mois de pourparlers et de tergiversations. Quand tout fut terminé,

le roi, dit Richelieu, « lui envoya le sieur de Bautru pour faire prendre le serment de lui sur les saints Évangiles, entre les mains du sieur de La Ferté, aumônier du roi, qui fut envoyé avec lui pour ce sujet ; ce que Monsieur le Comte fit le 26 juillet, en la même manière que le Roi désiroit, transcrivant de sa main et signant le mémoire qui lui en avoit été envoyé. »

Ainsi finit provisoirement cette querelle qui ne devait pas tarder à recevoir un dénouement tragique à la bataille de La Marfée ; après ces événements, nous ne trouvons plus trace dans les *Mémoires* de Richelieu de nouvelles négociations confiées par le ministre à Guillaume Bautru. Depuis douze ans déjà, notre académicien servait activement les intérêts du cardinal ; à partir de ce moment et pendant les cinq années que vécut encore le laborieux génie qui veillait sur la France, à côté de Louis XIII, Bautru se reposa, ou du moins il n'eut plus de grandes ambassades ; mais il prit toujours part aux secrets de la diplomatie, car le recueil manuscrit de ses relations que nous avons cité précédemment d'après l'abbé Goujet et d'après la *Bibliothéque historique de la France*, s'étend jusqu'au 17 novembre 1642 : mais au lieu de parcourir les cours étrangères, il suivit plutôt les armées royales, où sa valeur le fit plusieurs fois mettre à l'ordre du jour. La *Gazette de France* (1) nous le montre en particulier au mois d'août 1640, combattant avec son frère Nogent à côté du maréchal de La Meilleraye, à la défense du camp devant Arras, assiégé par les Espagnols. Il s'y fit remarquer par son audace et son intrépidité.

Ce repos relatif va nous permettre de jeter un coup d'œil rapide sur sa situation de fortune et de famille, à cette époque.

Bautru était fort riche : il avait 500,000 écus de bien ; et Tallemant assure qu'il dut sa grande fortune à l'amitié qu'avait pour lui le marquis d'Effiat, père de Cinq-Mars, qui fut pendant quelque temps surintendant des finances. Il paraît même, si l'on en croit le médisant chroniqueur, que Bautru s'était

(1) Numéro du 10 août 1640.

fait l'ami de tous les surintendants qui se succédèrent sous Richelieu. Quand les premiers louis d'or furent faits, rapporte-t-il (1), le surintendant de Bullion, « habile homme qui avoit plus d'ordre que tous ceux qui sont venus depuis, dit à ses bons amys : — Prenez-en tant que vous pourrez dans vos poches. — Bautru fut celui qui en apporta le plus. Il en mit trois mille six cens. Le bonhomme Senneterre en estoit (2)..» Si Bullion avait plus d'ordre que tous ceux qui sont venus depuis, il faut avouer que ceux-ci n'en avaient guère ; et si toute la fortune de Bautru provenait de même source, nous conviendrons que c'était faire payer très-cher à l'État les bons mots qui charmaient les loisirs du cardinal.

Quoi qu'il en soit, Bautru se fit construire un magnifique château à quatre lieues d'Angers, à Serran (3), dont il avait acquis la châtellenie en 1636 et qu'il érigea lui-même en comté sur la foi d'une lettre royale dont la suscription lui donnait la qualité de comte de Serran. Le titre était de bonne prise. Ce fut là que, quelque temps après la mort de Richelieu, il relégua sa belle-fille. Tallemant des Réaux raconte fort au long cette aventure qui contient des détails peu dignes de figurer dans cette étude : nous y renvoyons les lecteurs friands de scandale, et ne dirons que peu de mots, à titre de simples renseignements biographiques, sur le mariage du fils de notre académicien.

Avec sa grande fortune et la faveur dont il jouissait près du cardinal, Bautru pouvait espérer les plus beaux partis pour son fils, le jeune de Serran. Mais ce fils, quoique déjà conseiller du Roi en ses conseils, et nommé intendant de justice en la généralité de Tours dès que son âge put le permettre (4), n'était, au dire de Tallemant, qu'un fort sot personnage. S'étant vu refuser la maison de Noailles, Bautru fut obligé de

(1) C'était vers 1640.

(2) Tallemant, *Historiettes*, II, 20.

(3) Ce château appartient aujourd'hui au duc de La Trémouille ; on y conserve le portrait en pied de Bautru.

(4) *Gazette de France* du 10 septembre 1644.

se rabattre sur la finance. La fille aînée du « trésorier de l'espargne, » La Bazinière, « qui n'estoit nullement jolie, » avait été accordée, du vivant de Richelieu, à Du Plessis-Chivray, frère de la maréchale de Grammont. On n'attendait que son âge de douze ans pour la marier, lorsque la mort du cardinal vint renverser ce beau projet, car les familles ne voyaient pas de très-bon œil une alliance toute politique. Richelieu mort, « la mère, en donnant 60,000 livres au cavalier, demeura en liberté de marier sa fille à qui il luy plairoit, » et ce fut M. de Serran qui, le 14 septembre 1644, obtint la main de l'enfant avec 400,000 livres de dot. Il n'avait lui-même que vingt-quatre ans.

Le mariage du fils fut aussi malheureux que celui du père, et des affaires d'intérêt étant venues s'ajouter à la mésintelligence de caractère des deux jeunes époux, Bautru prit le parti d'enlever sa belle-fille et de l'interner dans le château de Serran, sous la garde de sa femme, qu'il rappela de Montreuil-Belay. Cette petite péronnelle, dit Tallemant, « haïssoit mortellement son mary; c'estoit une estourdie et lui un bénais (1), qui vouloit railler et faire l'esprit comme son père; mais cela luy réussit si mal qu'il fait pitié. » Bautru ne s'entremettait pas toujours dans leurs disputes et les laissait quelquefois se déchirer. On cite à ce sujet une anecdote plaisante. Un jour que les deux époux se battaient, le père qu'on vint chercher pour mettre le holà, les regarda faire et dit : *Quos Deus junxit homo non separet;* puis il s'en alla. Il trouvait peut-être à propos, ajoute Tallemant, « que la petite femme fust mortifiée. » Elle mourut en 1654, à vingt-deux ans, laissant deux filles qui firent plus tard de magnifiques mariages.

(1) Il ne faut pas prendre à la lettre cette épithète de Tallemant. Serran avait fait de bonnes études : il était lié particulièrement, disait-il lui-même, avec Horace et Juvénal qu'il lisait quotidiennement dans son orangerie : il fut compris tout d'abord sur la première liste de l'Académie d'Angers lors de sa fondation, en fut un des membres les plus fidèles et devint directeur en 1689. (Célestin Port, *Dict. de Maine-et-Loire.*)

V.

BAUTRU SOUS MAZARIN.

Bons mots et traits plaisants. — Bautru pendant la Fronde. — La journée des barricades (1648). — M. de Serran, chancelier de Gaston. — Bautru maltraité par les Mazarinades. — Le Racémius de l'*Hexameron rustique*. — Huet et Ménage. — Mort de Bautru (1665). — Son fils. — Conclusion.

Bautru se consola de ses chagrins domestiques en prenant près de Mazarin la place de favori qu'il avait jadis près de Richelieu. Il n'avait fait que changer de cardinal; et pendant toute la régence, il fut l'hôte assidu du Palais du premier ministre. Ce fut alors qu'il parut mériter davantage cette épithète de « bouffon de cour » que plusieurs biographes lui appliquent à l'envi, épithète peu compatible avec sa charge de conseiller d'État et son titre d'introducteur des ambassadeurs. Nous avons déjà rapporté un grand nombre de ses traits plaisants : nous n'insisterons pas plus longuement à leur sujet, et les curieux peuvent ouvrir au hasard les *Historiettes* de Tallemant ou le *Menagiana*, pour être édifiés plus complétement sur l'esprit de maître Bautru. Tout cela n'est pas du plus pur atticisme : mais ces saillies, plus ou moins délicates, caractérisent assez bien le goût du temps (1). Aussi, pensons-nous qu'on aurait tort de traiter, avec l'abbé d'Olivet, toutes ces fadaises de hors-d'œuvre indignes de l'histoire : les petites

(1) Voici encore entre mille quelques-unes de ces reparties.

Il disait d'un importun qu'il avait l'absence agréable.

Montant un jour l'escalier du Louvre avec un courtisan dont la bouche sentait fort mauvais, il entendit son compagnon s'écrier tout essoufflé en arrivant au dernier degré : — Ouai ! je perds l'haleine. — Ah ! Monsieur, dit Bautru, quel bonheur pour vos amis.

Un jour, un président de Bordeaux, importun de la pire espèce, vint voir Bautru qui ne voulait pas le recevoir. Le laquais ayant dit que son maître y était, monta l'avertir de cette visite : — Dis-luy que je suis au lit. — Monsieur, il dit qu'il attendra que vous soyez levé. — Dis-luy que je me

choses donnent souvent la clef du secret des grandes : et si l'on veut connaître l'histoire intime des sociétés, il ne faut négliger aucun détail de ce qui touche à l'esprit.

Nous retrouvons Bautru sur la brèche pendant la Fronde. Il est inutile de demander si ses affections furent pour Mazarin ; en aucune circonstance, il n'abandonna son protecteur. Il avait du reste, depuis quelque temps, l'inspection sur les Gazettes et sur les Extraordinaires de France (1), et l'on prétend que c'était lui qui se chargeait de rédiger les éloges qu'elle adressait à l'administration et au caractère de Mazarin (2), en sorte que s'il ne tint pas l'épée pour l'Éminence, il fit au moins la guerre de plume à son service.

Dès la première journée des barricades, nous le rencontrons avec son frère Nogent, à côté de la reine et du cardinal ; Nogent était aussi en grande faveur, et c'était sa femme qui, l'année précédente, avait reçu à Fontainebleau les nièces de Mazarin à leur arrivée d'Italie (3). Qui n'a lu dans les *Mémoires* du cardinal de Retz, cette scène inimitable, où le coadjuteur fait un tableau saisissant de la situation de la cour de la régente ? Le conseiller Broussel vient d'être arrêté, et l'émotion populaire se fait jour de toutes parts par des cris et des appels aux armes. Voyant le danger imminent, Retz, qui n'était peut-être pas complétement étranger au tumulte, et voulait se rendre nécessaire, accourt au Palais-Royal pour représenter à la reine

trouve mal. — Il dit qu'il vous enseignera quelque recette. — Dis-luy que je suis à l'extrémité. — Il dit qu'il vous veut donc dire adieu. — Dis-luy que je suis mort. — Il dit qu'il vous veut donner de l'eau bénite..... Enfin il fallut le faire entrer, mais Bautru, rapporte Tallemant, à qui nous empruntons cette anecdote, « se jetta dans son lit, s'enveloppa d'un drap et joua le personnage d'un mort très-naturellement. Le président, après avoir fait plusieurs exclamations, fit auprès du lit sa prière qui dura près d'une heure ; il alla enfin s'emparer d'un grand bénitier qu'il aperçut dans la ruelle et il le versa jusqu'à la dernière goutte sur le comédien de la mort... »

(1) *Menagiana*, p. 381.

(2 *Biog. univ.* de Michaud.

(3) *Mémoires de Mme de Motteville*, collection Michaud, XXIV, p. 130.

le trouble de Paris, et l'urgence de prévenir une sédition armée. Il rencontre en chemin le brave maréchal de La Meilleraye, et l'emmène avec lui. Alors quelle admirable scène de comédie :

« Nous allasmes ensemble au Palais-Royal, suivis d'un nombre infini de peuple, qui crioit : Broussel ! Broussel ! Nous trouvasmes la reine dans le grand cabinet, accompagnée de M. le cardinal Mazarin, de M. de Longueville, du maréchal de Villeroy, de l'abbé de La Rivière, de Bautru, de Guitaut, capitaine de ses gardes, et de Nogent. Elle ne me reçut ni bien ni mal ; elle étoit trop fière et trop aigre pour avoir de la honte de ce qu'elle m'avoit dit la veille... etc. (1). » Le cardinal qui n'avoit pas peur encore, parut cependant embarrassé. Quant aux complaisants et flatteurs du lieu, les deux frères Nogent et Bautru, « bouffonnoient. » Aussi le maréchal de La Meilleraye, « qui vit que La Rivière, Bautru et Nogent, traitoient l'esmotion de bagatelle, et qu'ils la tournoient mesme en ridicule, s'emporta.. ; il parla avec force, dit Retz, il s'en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté, et je confirmai ce qu'il avoit dit et prédit du mouvement. Le cardinal sourit malignement, et la reine se mit en colère... » Anne d'Autriche se calma bientôt, mais « il y eut quelques moments où la reine contrefit la douce, et elle ne fut jamais plus aigre. M. de Longueville témoignoit de la tristesse, et il estoit dans une joye sensible, parce que c'étoit l'homme du monde qui aimoit mieux le commencement de toute affaire. M. le duc d'Orléans faisoit l'empressé et le passionné en parlant à la reine, et je ne l'ai jamais vu siffler avec plus d'indolence qu'il siffla une demi-heure après, entretenant Guerchy dans la petite chambre grise. Le maréchal de Villeroy faisoit le gai pour faire la cour au ministre, et il m'avoit dit en particulier, les larmes aux yeux, que l'État étoit sur le bord du précipice. Bautru et Nogent bouffonnoient, et représentoient pour plaire à la

(1) *Mémoires de Retz*, collection Michaud, XXV, p. 51.

reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous supplie, qu'il avoit quatre-vingts ans), qui animoit le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très-bien, l'un et l'autre, que la tragédie ne seroit peut-être pas fort esloignée de la farce (1). »

Il fallut pourtant bien se rendre à l'évidence, quand pâle et défait, le chancelier Séguier, plus ferme qu'à l'ordinaire, entra dans le cabinet pour mettre la cour sur ses gardes ; puis le lieutenant civil à son tour étant venu, plus pâle encore, faire un rapport terrible sur les événements de la journée, la peur enfin se fit jour dans toutes les âmes. « Il faut lire chez Retz, dit Sainte-Beuve dans ses *Causeries du Lundi*, la comédie tout entière. Cette scène est vraie, elle doit l'être, car elle ressemble à la nature humaine, à la nature des rois, des ministres et des courtisans, en ces extrémités. C'est la scène de Versailles pendant qu'on prend la Bastille, ou à la veille du 5 octobre, c'est la scène, tant de fois répétée, de Saint-Cloud ou des Tuileries, le matin des émeutes qui balayaient les dynasties (2). »

Malgré la terreur de la cour, qui se décida après les scènes violentes du lendemain, à rendre Broussel au peuple, on railla encore au Palais-Royal pendant toute la soirée. « J'estois sur le point de m'endormir tranquillement dans ces pensées, raconte Retz, lorsque Laigues arriva, qui venoit du souper de la Reine, et qui me dit que l'on m'avoit tourné en ridicule ; que l'on m'y avoit traité d'homme qui n'avoit rien oublié pour soulever le peuple, sous prétexte de l'appaiser ; que l'on m'avoit sifflé dans les rues ; que j'avois fait le blessé, quoique je ne le fusse point ; enfin que j'avois été exposé deux heures entières à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouëment de la Rivière, à la fausse compassion du cardinal et aux éclats de rire de la reine. Vous ne doubtez pas

(1) *Mém. de Retz*, 62.
(2) *Causeries du Lundi*, II, p. 260.

que je fusse un peu esmû; mais dans la vérité, je ne le fus pas au point que vous le devez croire (1). »

On rapporte aussi qu'à l'arrivée du coadjuteur, revenant en habit de prélat se présenter à la reine, pour la prier de conjurer le danger, Bautru aurait dit à la régente : « Votre Majesté est donc bien malade, puisque le coadjuteur lui apporte l'extrême-onction. » Cette plaisanterie fut extrêmement sensible à Retz; aussi, deux jours après, la reine, par politique, cherchant à se rendre agréable le fougueux auteur des *Mémoires :* « Mais, mon Dieu, ajouta-t-elle tout à coup, ne ferez-vous point donner des coups de baston à ce coquin de Bautru, qui vous a tant manqué au respect? Je vis l'heure, avant-hier au soir, que le pauvre M. le Cardinal lui en faisoit donner (2). »

Mais cette sortie n'était pas sérieuse, et la reine garda toujours près d'elle pendant ces quatre années de trouble, le bel esprit qui par ses railleries complaisantes et enjouées, entretenait chez elle et chez son premier ministre la gaieté factice nécessaire au milieu des plus terribles préoccupations, pour ne pas tomber dans la fatigue et le découragement.

Aussi n'est-on pas étonné de trouver un passage très-flatteur pour Bautru, dans le brevet daté du 7 juillet 1650, qui établissait son fils chancelier de Monsieur, frère du roi. Le jeune chancelier prêta serment à Fontainebleau entre les mains de la reine, qui lui a donné cette charge, dit la *Gazette de France*, « en considération des services qu'il a rendus tant au défunt roi qu'à Leurs Majestés, chacun espérant qu'il imitera le sieur de Bautru, son père, qui depuis quarante ans a servi dignement nos Rois et l'État, avec la même intelligence et fidélité que depuis un long temps ceux de sa maison ont fait paroistre aux armes et à la justice (3). »

Malgré les boutades de Bautru, le coadjuteur se réconcilia cependant avec lui lorsqu'il se raccommoda avec la cour,

(1) *Mémoires de Retz*, p. 65.
(2) *Ibid.*, p. 70.
(3) *Gazette* du 9 juillet 1650.

en 1652. Il est vrai que le chapeau de cardinal y était pour quelque chose. Ils sortirent ensemble de Paris, lorsque le coadjuteur se rendit à Compiègne au mois d'août 1652, pour recevoir le bonnet des mains du roi. « Je partis, raconte Retz, avec les députés de tous les corps ecclésiastiques de Paris, et près de deux cens gentilshommes qui m'accompagnoient, contre lesquels j'avois avec moi cinquante gardes de Monsieur. J'eus avis à Senlis qu'on avoit résolu à la cour de n'y pas loger mon cortége, et Bautru qui s'estoit mis de mon cortége pour pouvoir sortir de Paris, dont les portes estoient gardées, me dit qu'il me conseilloit de n'y pas entrer avec tant de gens. Je lui respondis aussi que je ne croyois pas qu'il me conseillât d'y aller seul avec des curez, des chanoines et des religieux, dans un temps où il y avoit à la campagne un infinité de coureurs de tous les partis. Il en convint, il prit le devant pour expliquer à la reine et cette escorte et ce cortége, que l'on lui avoit très-ridiculement grossi : tout ce qu'il put obtenir fut que l'on me donneroit logement pour quatre-vingt chevaux... (2). » On sait que la réconciliation de Retz avec la cour ne fut pas de longue durée : l'histoire de son arrestation, de sa prison et de sa fuite est présente à toutes les mémoires.

L'attachement que Bautru avait montré pour Mazarin pendant les troubles de la Fronde, avait failli lui être funeste. Après la journée des barricades et la fuite du roi, le Parlement s'était fort agité ; et Beaufort étant devenu chef de parti, le poussait à la révolte ouverte. Dans une séance assez orageuse, le 20 septembre, le président de Novion, se déclarant hautement contre le ministère, dit « que le cardinal Mazarin estoit un méchant, qui ne se servoit que des conseils d'un Bautru et d'un Senneterre, gens sans religion et sans honneur, et auxquels l'on devoit faire le procès sur la notoriété publique : que le cardinal de Richelieu avoit fait de grandes

(1) *Mémoires de Retz*, collection Michaud, XXV, p. 383.

violences, mais qu'on les avoit souffertes parce qu'il estoit François, et agissoit avec prudence et conduite, etc. (1). »

On pense bien, après cela, que le nom de Bautru doit figurer souvent dans les mazarinades : le favori de Mazarin ne pouvait en effet manquer de partager la disgrâce de son maître. Et d'abord hâtons-nous de dire qu'il ne faut pas confondre notre académicien, comme on l'a fait quelquefois, avec un pamphlétaire du même nom, Bernard de Bautru, avocat au parlement et au conseil du Roi, que Guy Patin dit originaire de Sens, et qui publia, au mois de mai 1649, l'une des les pièces plus hardies et les plus insolentes de la Fronde. Cela s'appelle le *Discours sur la députation du Parlement*, à M. le prince de Condé. Ce Bautru fut immédiatement jeté en prison et ne dut qu'à Guy Joly d'avoir la vie sauve. Nons n'avons trouvé, quoique le nom soit identique, aucun lien de parenté entre cet avocat et les deux frères dont nous étudions l'histoire, et nous ne connaissons de Bautru l'académicien, qu'une pièce satirique, composée pendant la Fronde. C'est un triolet que Tallemant lui attribue et qui a été inséré parmi la fameuse collection des *Triolets de Saint-Germain*. Il s'agit de la députation du comte de Maure pendant les conférences de Ruel (2) :

> Le Maure consent à la paix
> Et la va signer tout à l'heure;
> Pourvu qu'il ait de bons brevets
> Le Maure consent à la paix
> Et que son buffle lui demeure :
> Le Maure consent à la paix
> Et la va signer tout à l'heure.

Ouvrons maintenant la *Bibliographie et le choix de Mazarinades*, publiés par M. C. Moreau. Dans le *Passeport et l'adieu de Mazarin*, en vers burlesques (8 janvier 1649),

(1) *Journal d'Olivier d'Ormesson*, I, p. 578.
(2) Voy. Victor Cousin, *Mme de Sablé*, p. 277.

Bautru est cité avec le président Tubœuf et le marchand portugais Lopès, dont parle Tallemant, comme formant un trio inséparable du Mazarin ; et la *Lettre burlesque* du 4 mars 1649 s'exprime ainsi :

> ... Pendant qu'en vostre antichambre
> Où fument le jasmin et l'ambre
> L'Intendant et le cordon bleu
> Pestoient ensemble auprès du feu,
> Sçachant bien que pour toute affaire
> Soit importante ou nécessaire,
> Vous teniez en main le cornet
> Ou railliez dans le cabinet
> Avec Bautru, Lopès et d'autres
> Qui sont bien d'aussi bons apostres
> Et deux singes sur vos genoux
> Qui dansoient parfois avec vous...

« Vous devez vous ressouvenir, disait *la lettre d'un secrétaire de Saint-Innocent à Jules Mazarin* (même date), d'un certain mot que vous dist un jour Bautru, lorsque vous voyiez qu'il faisoit tant d'honneur à un conseiller des enquêtes et lui en demandiez la raison : il vous dit qu'il flattoit le chien qui le pouvoit mordre quelque jour. Pensez-vous qu'il soit prophète ? Il y a bien des chiens dans la meutte qui le prendront bientôt aux fesses... »

Faut-il citer encore les *Logements de la cour* à Saint-Germain en Laye (26 janvier 1649), où Bautru est logé « au Gros-Baston, » — et le « *Branle Mazarin*, dans un souper de quelques-uns de ce parti-là, chez M. Renard où M. de Beaufort donna le bal » (18 janvier 1649)... — et les *Qu'as-tu vu de la cour* ou les contre-véritez (S. d. 1649) : « ...J'ay vu MM. de Senneterre, Tubœuf et Bautru disgraciés pour n'avoir pas assez protégé M. le Cardinal et pour avoir conseillé l'extinction du prêt, duquel j'ay veu les sieurs Bonneau, la Raillère et Catelan ne plus se soucier, en demandant eux-mesmes la suppression... »

Nous lisons dans la *Pierre de touche aux Mazarins* (1652), que « ...Sainctot qui est icy le distributeur des nouvelles mazarines avec Bautru et quelques autres, n'espargne point l'argent de son maistre pour tascher d'insinuer par de faux bruits la crainte dans l'esprit des peuples... » Et la *Sentinelle de Paris*, qui parut peu après le combat de Bléneau (1652), n'hésite pas à dénoncer Bautru nominativement ainsi que Le Tellier, intendant des finances, et le trésorier de l'espargne; elle veut qu'on « mette à mort les Mazarins qui supposent des lettres du roi pour interrompre les assemblées... »

Mais la plus curieuse de ces pièces est « le *Mercure de la cour* ou les conférences secrètes du cardinal Mazarin avec ses conseillers et confidens pour venir à bout de ses entreprises. » (1652.) — Dans la première partie, l'abbé Fouquet et Bautru discutent la question de savoir si le cardinal doit rester à la cour ou s'éloigner. Bautru veut qu'il reste; et sa principale raison est que les pauvres se lassent de la guerre. « Ils sont rebattus, dit-il, de toutes leurs mazarinades de Scarron et de toutes les lettres que les secrétaires de Saint-Innocent leur donnent... » Dans la seconde partie, on lit le testament du cardinal, par lequel Mazarin donne à Bautru une pension de 10,000 livres « pour avoir soin de le mettre dans les annales des hommes illustres. » — Enfin dans la cinquième partie, Bautru conseille au cardinal d'appeler le Parlement de Paris à Pontoise : « Premièrement, dit-il, vous ferez le président de Novion, puisque c'est vostre dessein, chef. Mais on vous reprochera que vous lui avez donné une teste sans cervelle. Pour les présidents, Le Coigneux et Perrot seront les deux épaules, parce que ce sont deux bons soutiens de justice, et s'il y a quelques coups à recevoir, ils sont capables de les porter. Lecoq, le bras droict, parce qu'il va bien à la parade, et Guénégaud, le bras gauche, pour trinquer à tous venans ; Mandat, le ventre, parce qu'il a bon appétit; Bragelogne et Tamboneau seront les cuisses, parce que ce sont deux bons gros pilliers ; Lefebvre et Fraguier, les jambes, parce qu'ils

savent se tirer du danger, et comme on dit, au diable les jambes qui ne sauvent pas le corps. Et pour achever le corps, afin qu'il soit parfait, Champlastreux, Sainte-Croix et Menardeau, en seront les parties honteuses, parce que ce sont des gens à cacher plustost qu'à produire... »

Ce tableau parlementaire, s'il ne sort pas du pinceau de Bautru, mériterait de lui être attribué : c'est bien là sa manière et son style... Mais en voilà bien assez pour montrer quel rôle joua notre académicien dans les troubles. On sait que la tête de Mazarin fut mise à prix, et que le premier ministre jugea prudent de se retirer pendant environ une année à Bruhl, près de Cologne. Quand il revint à Paris, en 1653, aux applaudissements de la foule qui lui avait jeté la pierre quelque temps auparavant, ceux qui s'étaient compromis pour lui virent augmenter leur faveur, et Bautru, Nogent, Laferté-Senecterre et autres courtisans, reçurent des marques de sa reconnaissance.

A la rentrée de Mazarin, en 1653, Bautru avait déjà soixante-cinq ans; il resta encore pendant douze années à la cour, et ne mourut que le 7 mars 1655, à un âge fort avancé. On trouve peu de documents sur sa vie, depuis la fin de la Fronde. Nous enregistrerons cependant le dialogue au sujet de la reine de Suède, rapporté dans la lettre de Saint-Évremont au comte d'Olonne dont nous avons parlé plus haut, — les épîtres de Sorbière qui nous ont déjà fourni quelques citations, — le rôle que La Motte le Vayer lui attribue dans son *Hexameron rustique*, — et surtout le brillant éloge de notre académicien par un de ses futurs collègues dont on ne peut récuser l'autorité en matière de bel esprit, le savant Huet, plus tard évêque d'Avranches.

Nous eussions préféré ne point parler de l'*Hexameron rustique*, cette débauche d'érudition licencieuse, qui mérita justement l'anathème dont elle fut frappée lors de sa publication et que son nouvel éditeur a dernièrement comparée « aux dîners du Vendredi Saint, où les Mérimée, les Sainte-Beuve

et autres libres penseurs galonnés, » se donnaient carrière pour braver l'opinion publique dans ce qu'elle a de plus respectable. Mais Bautru, sous le pseudonyme de Racémius, joue dans le Carnaval de philologues institué par le précepteur du duc d'Anjou, un rôle trop important et trop riche en détails biographiques pour que nous puissions le passer sous silence. Si les sujets traités par les six interlocuteurs sont pour la plupart des plus scabreux, on est du moins en présence d'érudits qui valaient mieux que leurs études ; car les compagnons de La Motte le Vayer et de Bautru, dans ces exercices dignes de Diogène le cynique, sont Urbain Chevreau, secrétaire de la reine Christine de Suède, et précepteur du duc du Maine, — l'abbé de Marolles, aussi infatigable traducteur des auteurs anciens qu'intrépide collectionneur d'estampes et de documents modernes, — le célèbre Gilles Ménage, l'auteur des observations sur Malherbe — et l'abbé Le Camus, épicurien aimable tant qu'il ne fut que l'aumônier du roi, dit un de ses biographes, et prélat austère dès qu'il devint évêque de Grenoble pour parvenir ensuite au cardinalat.

Or, dès la première journée, Simonides (l'abbé Le Camus) voyant arriver Racémius, un livre à la main, dit à son voisin Marulle (l'abbé de Marolles) : « Jamais Racémius ne sera rassasié de lecture ; et si, je m'assure que ce n'est pas la friandise d'un mets nouveau qui l'oblige à se charger d'une provision qui, toute spirituelle qu'elle est, ne fera que l'incommoder en si bonne compagnie. Il est trop amateur de l'antiquité pour se plaire à des ouvrages du temps, et je tiens pour constant, sans faire le devin, que ce petit volume qu'il tient est un de ces grands thrésors que les Grecs ou les Latins nous ont heureusement abandonnez. — Je vous avoue que j'aurois laissé ce livre au logis, repartit Racémius, si j'avois creu demeurer toujours avecque vous : mais je l'ai pris par une coustume qui fait qu'un beaucoup plus gros tome ne me donne pas plus de peine à porter qu'à un lévrier sa grande queue, qui ne le rend pas moins léger à la course. Tant y a

que vous n'avez pas mal deviné, puisque c'est ici un Sénèque d'impression de Hollande et dont le caractère menu ne laisse pas d'estre si lisible, que j'en fais depuis quelque temps mon manuel, ou si vous voulez que je parle à la grecque, mon Enchiridion... » Et là dessus, Racémius entame une longue dissertation pour « se justifier de ce que l'on luy impute d'estre trop partial pour les livres des anciens et de n'estimer pas assez ceux de nostre siècle... » Voilà donc Bautru rangé parmi les plus purs classiques dès l'origine de la célèbre querelle des anciens et des modernes ; et Ménalque (Ménage) ferme la discussion en disant : « Nous nous doutions bien qu'on ne pouvoit interrompre Racémius sans faire perdre beaucoup à ses auditeurs. » Il est vrai que Bautru assaisonne toujours ses discours d'une foule de citations piquantes, tirées soit du grec, soit du latin, soit de l'espagnol, dont il rapporte souvent des proverbes qu'il avoit appris « du temps de son ambassade. »

Nous ne citerons pas ici, même par son titre, l'étrange dissertation que Le Vayer place dans la bouche de Racémius, à la troisième journée ; mais, pour montrer que l'auteur a bien voulu peindre Bautru dans ce personnage, nous remarquerons que c'est à lui seul qu'il attribue des jeux de mots plus ou moins risqués dans les conversations familières, et nous terminerons par une profession de foi qui nous paraît assez conforme avec les idées propres de Le Vayer et celles de Bautru lui-même. Après avoir déclaré qu'on ne peut apporter trop de respect, ni trop de sincère soumission d'esprit dans les matières essentiellement religieuses et « révélées d'en haut, » l'assemblée est d'avis que « le reste se ressent toujours de la foiblesse de nostre humanité et c'est estre extrêmement téméraire de débiter pour certaines toutes nos rêveries. — Pour moy, dit à cela Racémius, je suis si éloigné de cette sorte de présomption, que je fais profession de douter de tout ce dont il est permis de former des doutes sans impiété : *ego magnus sum opinator, non enim sapiens ;* ce que je n'ai point de honte de proférer après Cicéron, et si

quelques considérations m'empeschent d'estre entièrement sceptique, je suis pour le moins de ces éclectiques que Festus Pompeius a nommés *Miscelliones*, moins odieusement possible que ne l'a creu Vossius. En effet, prenant ce que je trouve de plus vraisemblable dans toutes les sectes, je tiens mon âme dans cette indifférence ou indétermination qui luy est naturelle parce qu'elle est en puissance de toutes choses selon le jargon de l'Eschol... » Et cette doctrine est exposée par de longs développements qui auront mieux leur place dans une étude sur La Motte Le Vayer.

C'est probablement cette profession d'éclectisme qui a fait passer Bautru pour très-irréligieux, près de la plupart des biographes, et qui a autorisé cette anecdote : On raconte que l'académicien ayant un jour « osté son chapeau devant une croix, quelqu'un luy dit: Ah! ah! vous estes donc mieux avec le bon Dieu qu'on ne pense. — Nous nous saluons, aurait-il répondu, mais nous ne nous parlons pas. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que Bautru rencontra des admirateurs sincères parmi de vertueux personnages qui ont fait grand honneur aux lettres et à l'Église. Le savant Huet nous en offre un précieux témoignage. C'était longtemps avant qu'il songeât à l'évêché d'Avranches; ayant fait un voyage à Paris vers 1659, il se fit présenter à l'hôtel de Rambouillet et à tous ceux qui avaient alors à Paris un nom célèbre dans la république des lettres : « Au premier rang pour les grâces, la bonne plaisanterie, l'élégance et *même le savoir le plus relevé*, dit-il dans ses Mémoires latins, brillait Guillaume de Bautru, dont l'agréable caractère charmait la cour et tous les beaux esprits de la ville. Jaloux de le goûter moi-même, je me fis mener chez lui par des amis à moi, qui étaient aussi les siens depuis longtemps. *Il me parut très-supérieur encore à sa réputation*, car tel était l'éclat qui s'échappait de cette âme de feu, qu'on en était ébloui (1). »

(1) *Mémoires latins de Huet*, traduits par Ch. Nisard, p. 139.

Il y a certainement une assez forte dose d'exagération dans cet éloge ; mais de la part d'nn homme tel que Huet, on doit accepter, sinon toute la forme, au moins le fond de la pensée. Nous devons ajouter que Bautru était devenu plus qu'original vers la fin de sa carrière : « Il venoit me voir fort souvent deux ou trois ans avant sa mort, dit Ménage, aux jours de la mercuriale (1). Et comme il se plaisoit beaucoup à la grande compagnie, il vouloit qu'on fist monter les laquais, lorsqu'il trouvoit qu'elle n'étoit pas assez nombreuse. . » Ménage et lui étaient en grandes relations d'amitié, sans doute à titre de compatriotes, et se voyaient très-souvent. « Il y a quarante ans que notre amitié dure, lui disait un jour l'abbé, cependant nous ne nous sommes jamais brouillés. — Pourquoi nous serions-nous brouillés, repartit l'académicien, nous n'avons point eu de succession à partager (2). »

« Étant chez M. de Bautru, rapporte encore Ménage, on vint à parler des honnestes gens. J'avançay que je ne connoissois personne qui fust honneste homme. Je soutins ma proposition pendant plusieurs heures et le sujet que j'en avois, étoit qu'en ce temps-là, quelques personnes que je croyois de mes amis en avoient fort mal usé envers moy. Ceux qui étoient présens disoient que j'avois tort d'avoir une opinion si bizarre et que je fesois outrage en quelque manière à la compagnie. M. de Bautru prit mon party en disant que mon sentiment n'étoit pas qu'il n'y eût point d'honnestes gens, mais que je n'en connoissois pas. Quelque temps après, un jour que deux laquais qu'il appeloit ses mulets à deux pieds, le transportoient d'un lieu à un autre, parce qu'il avoit de la peine à marcher, un autre laquais vint luy dire qu'un honneste homme demandoit à luy parler. — Comment, coquin, un honneste homme, dit M. de Bautru, en luy donnant un grand coup de canne sur la teste ? qui t'a dit que c'étoit un honneste homme ? M. Mé-

(1) On appelait ainsi une sorte d'Académie qui se tenait hebdomadairement chez Ménage.

(2) *Menagiana*, p. 416.

nage qui est si sçavant dit qu'il n'en connoît point, et toy tu prétends en connoître ? — Le coup avait porté, et le laquais crioit de toute sa force. M. de Bautru luy donna un écu pour l'apaiser... »

Notre académicien passa ses dernières années impotent et cloué sur un fauteuil, au milieu de ses livres et de ses auteurs favoris, comme nous l'ont appris les fragments déjà cités de Sorbière. « Cela me fait souvenir, dit quelque part Tallemant, que Ruvigny, l'hiver passé, trouva le pauvre Bautru qui est tout perdu de goutte, dans sa chaise auprès d'un si grand feu qu'il se brusloit, et avoit beau crier, ses gens, après avoir mis bien du cotret, s'en estoient en allez, et ne l'entendoient en aucune sorte. » Ce qui ne l'empêchait point de se livrer tout entier aux plaisirs de la table. Aussi quand on voulut vendre ses meubles quelque temps après sa mort, trouva-t-on sa chapelle fort en désordre. Il ne faut pas s'en étonner, dit son fils, mon père négligeait autant sa chapelle qu'il avait soin de sa cuisine et de sa bibliothèque. Et en effet, la bonne chère avait fini par user « le bonhomme » qu'un dernier accès de goutte emporta sans retour, le 7 mars 1665.

« J'ai vu mourir M. de Bautru, dit Ménage, il est mort sans parler. Ainsi ce que l'on dit qu'il me cita, n'est point véritable. Il mourut même sans confession. Il se confessa bien si l'on veut que la confession se fasse par interprète. Comme il balbutioit, un laquais expliquoit au confesseur ce que le maître vouloit dire. Je laisse à penser quelle confession c'étoit là (1). » S'il faut en croire le *Dictionnaire des portraits historiques*, ce fut une saignée, ordonnée sans discernement, qui causa sa mort. Malgré l'avis des médecins, Bautru ne voulait pas y consentir ; le roi, qui l'aimait, ayant appris sa résistance, lui envoya l'ordre de céder. « Je n'aime pas les saignées de la part du roi, » dit Bautru au messager royal (2), et de fait, il en mourut presque aussitôt.

(1) *Menagiana*, p. 255.
(2) *Dict. des portraits historiques*, 1767, 3 vol. in-12.

Trois ans après, l'une de ses petites-filles épousait Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, lieutenant général. Le fils unique de Bautru, Guillaume III, n'avait eu que deux filles, celle-ci était la cadette. L'aînée épousa son cousin germain, Nicolas Bautru, marquis de Vaubrun et du Tremblay, qui fut tué en 1675, dans une bataille au-delà du Rhin, peu après la mort de Turenne.

Guillaume III, qu'on appelait M. de Serrant, vécut jusqu'à un âge fort avancé, car il ne mourut qu'en 1711, vers quatre-vingt-treize ans. Il s'était démis de sa charge de chancelier de Monsieur, en 1655, après la mort de sa femme, et il se retira en Anjou, faisant de la culture des belles-lettres sa principale occupation. L'un des fondateurs de l'Académie d'Angers, il en fut l'un des membres les plus assidus et devint en 1689 directeur de cette compagnie laborieuse. Saint-Simon fait ainsi son oraison funèbre : « Le vieux Serrant mourut aussi, extrêmement vieux, dans sa belle maison de Serrant, en Anjou, où il étoit retiré depuis longues années... Il étoit Bautru, bourgeois de Tours, extrêmement riche, oncle et beau-père de Vaubrun, grand-père de l'abbé de Vaubrun et de la maréchale d'Estrées. Son petit-fils, le chevalier de Maulevrier, Colbert, par son autre fille, mourut en même temps de la petite vérole, fort aimé, estimé et regretté à la guerre, où il s'étoit fort distingué et étoit devenu maréchal de camp fort jeune (1). »

Serrant fut inhumé le 9 septembre 1711, dans la chapelle du Rosaire de l'église abbatiale de Saint-Georges-sur-Loire, et comme il n'avait eu que deux filles, la postérité mâle de Bautru s'éteignit en sa personne. Mais celle de son frère Nogent fut plus heureuse. Nogent eut trois fils et deux filles. — L'aîné, Armand, comte de Nogent, maréchal de camp, tué en 1672, au passage du Rhin, et dont les *Mémoires* de Bussy racontent les duels, épousa Diane de Caumont, sœur du duc de Lauzun, et fut père de Louis-Armand, comte de Nogent,

(1) *Saint-Simon*, VI, p. 165.

qui était lieutenant général en 1736, et de la duchesse de Gontaut-Biron. — Le second, Nicolas, marquis de Vaubrun et du Tremblay, lieutenant général, commandant en chef dans la haute et basse Alsace, épousa sa cousine, petite-fille de Bautru, et fut père de l'abbé de Vaubrun et de la maréchale d'Estrées. — Enfin, le dernier, Louis, marquis de Nogent, maréchal de camp comme ses frères, épousa Madeleine Colbert de Turgis et mourut sans postérité. — Les deux filles devinrent les femmes du marquis de Rambures et d'Armand de Rohan, prince de Montbazon.

Cette rapide énumération suffit pour constater que les deux frères parvinrent à une fortune brillante, due en grande partie à la faveur, mais aussi à leurs talents.

Résumons en quelques mots cette étude. Toujours attaché au cardinal de Richelieu, puis à Mazarin son élève, Guillaume Bautru fut pendant douze années consécutives, l'actif auxiliaire de la politique du grand ministre ; et si plus tard il passa ses loisirs à récréer par ses saillies les loisirs de la Reine régente, on peut lui pardonner la plupart de ses plaisanteries, souvent assez risquées, en faveur des services qu'il avait précédemment rendus et de son attachement sincère aux lettres et aux sciences. Il ne fit jamais grand mal à personne, et nous avons vu qu'en revanche il ouvrit très-libéralement sa bourse et les ressources de son influence aux savants dans le besoin ; aussi fut-il pompeusement célébré par un grand nombre de littérateurs de son temps. « C'étoit un homme, disait Ménage répétant une phrase de l'une des lettres de Costar, qui mit une partie de sa philosophie à n'admirer que très-peu de choses, et qui depuis cinquante ans a été les délices de tous les ministres, de tous les favoris et généralement de tous les grands du royaume, et n'a jamais été leur flatteur. » Flatteur est ici de trop, mais il faut avouer que pour n'avoir pendant cinquante ans jamais perdu la faveur de la cour, Bautru devait avoir d'autres qualités que celles d'un vulgaire bouffon. « Il avait, dit Roger, l'intelligence de plusieurs langues à un souverain et éminent degré, et il a été

estimé l'un des plus polis à écrire en latin et en français que nous ayons jamais eus (1). » On raconte, il est vrai, que l'Angely lui dit un jour pendant le dîner du roi : — Couvrons-nous, Monsieur, cela est sans conséquence pour nous. — Mais ce ne sont là qu'anecdotes de plaisants de cour, jaloux de la faveur d'autrui, auxquelles il ne faut attribuer que la valeur qu'elles méritent.

En somme, si Bautru fut un bon vivant peu scrupuleux et de mœurs fort épicuriennes, qui récréa longtemps la cour, il fut aussi un négociateur adroit et actif qui aida, dans la mesure de ses forces, le cardinal de Richelieu dans la grande œuvre de sa politique; un vaillant soldat qui ne craignit point d'affronter les siéges et les batailles ; un académicien sérieux, qui garda toujours le culte de la saine littérature. Tout cela dénote une personnalité qui a des droits à plus d'égards de la part de la postérité, qu'on ne lui en a accordé jusqu'ici.

Son successeur à l'Académie française fut l'abbé Testu de Belval, grand ami de l'abbé de Rancé, prédicateur assez en renom dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et auteur de stances chrétiennes, louées par d'Alembert comme des modèles de sensibilité et d'onction.

(1) Cité par M. Cél. Port. Voy. aussi Pocquet de Livonnière, *les Illustres d'Angers;* de Wismes, *le Maine et l'Anjou*, etc., etc.

TABLE DES MATIÈRES

Le Mans. — Typ. Ed. Monnoyer. — Déc. 1876.